



ROCHETAILLÉE

Sur Saône

Bulletin municipal d'information

n°25

2007

Bellier Neuvillois

La Grande Cave
Vrac, fontaines à vins
& bouteilles

Champagne & Spiritueux
Cadeaux personnalisés
pour particuliers
& entreprises

PARKING PRIVÉ

Tél. : 04 78 91 69 59

3, rue Pollet - 69250 Neuville-sur-Saône

Installateur agréé
Qualité EnR - PG

un professionnel **P.Z. CHANFRAY** à votre écoute

CHAUFFAGE - ENERGIES RENOUVELABLES - CLIMATISATION

190, rue du Musée - 69270 Rochetaillée-sur-Saône
Tél. 04 78 22 28 47 - Port. : 06 72 09 70 71 - pzc.chanfray@wanadoo.fr - www.pzc-chanfray.com

Aux Plaisirs Fleuris
Virginie Peyraud
Votre Fleuriste



8 bis, rue Pierre Bouvier
69270 Fontaines Sur Saône Tél./Fax: 04 78 22 12 58

*Des fleurs pour chaque jour de votre vie,
ainsi que dans les moments douloureux*

Ouvert le lundi

20, av. Général-de-Gaulle
69270 Couzon-au-Mont-d'Or

COUVERTURE
· ZINGUERIE **AUBLANC**
Tél. 0478.2222.63



CAP SECURITE®

Alarme - Vidéo
Contrôle d'accès
Maisons individuelles
Industries
Collectivités locales

SAV : 24h/24
et 7j/7

TEL. 04 37 20 16 05 25, CHEMIN DU RECOU - 69520 GRIGNY
E-mail : cap-securite@wanadoo.fr - Site : http://www.capsecurite.com

Librairie

Littérature
française et
étrangère

**Les mots
bleus**

Policier

Jeunesse

13, rue Pierre-Bouvier
69270 Fontaines-sur-Saône
04 78 22 55 94

être inoubliable...

Fa de
& rubis
COIFFURE

Relooking · Tan center · Extensions

du mardi au vendredi de 9h à 18h - samedi : 9h30/16h
homme - femme - enfant avec ou sans rendez-vous
15, rue Pierre-Bouvier - 69270 Fontaines-sur-Saône

04 72 42 08 44



LE MOT DU MAIRE
PAGE 4

- MAIRIE : HORAIRES
- EMPLOYÉS COMMUNAUX



PAGE 5

- ETAT CIVIL

PAGE 6

- HOMMAGE GABRIEL PÉROUSE
- HOMMAGE SIMONE GARDON

PAGE 7

GESTION MUNICIPALE

- DÉNEIGEMENT ET COLLECTE OBJETS ENCOMBRANTS
- AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS
- MICHEL COMTE: COMMISSION URBANISME - FÊTES ET ANIMATIONS
- MAURICE CASSAT: TRAVAUX, BÂTIMENTS COMMUNAUX ET HALTE-GARDERIE
- J.-PIERRE PETIOT: ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE ET COMMUNICATION
- ERIC VERGIAT: COMMISSION FINANCE - CIMETIÈRE
- CCAS



PAGES 8 À 21

INFORMATIONS SOCIALES

- ADOM
- FNATH
- MAISON DU DEPARTEMENT
- MISSION LOCALE
- RAM
- VIE SCOLAIRE
- HALTE GARDERIE
- CALENDRIER



PAGES 22 À 28

ASSOCIATIONS

- AAVR
- ARCRP
- BATEAUX SUD-EST
- BIBLIOTHÈQUE
- COMITÉ DES FÊTES
- CERCEAU D'OR
- CLASSES ANS 6
- CLUB DES LOISIRS
- EUROS DES ÉCOLES
- PAROISSE
- RSL
- ROCKTAYÉ
- ROCHETAILLÉE MODÉLISME + MAQUETTISME
- TAEKWENDO
- TENNIS CLUB
- YOGA
- UMAC



INTERCOMMUNITE

- ASI
- LYCÉE VAL DE SAÔNE
- LA LIGNE TRÉVOUX - SATHONAY
- DIVERS
- ALLO SERVICE PUBLIC
- DOCUMENTS À CONSERVER



PAGES 42 À 46

Les vœux du 7 janvier 2007



LE MOT DU MAIRE



Cet éditorial, outre qu'il m'offre ainsi qu'au Conseil Municipal la possibilité d'une réédition de nos vœux, permet d'adresser aux nouveaux habitants arrivant sur la commune mes souhaits chaleureux de bienvenue.

Abordant la dernière année pleine de ce mandat municipal le moment me semble propice à esquisser un premier bilan de nos actions.

En 2001 nos objectifs divers, d'origine institutionnelle, étaient variables : communautaires, départementaux et communaux.

S'agissant du Grand Lyon, au sein duquel je siége en votre nom, toutes nos demandes relatives aux espaces publics et à la voirie ont été réalisées : les abords de l'école, la place du marché, la place Claudius Peytel, le parvis de l'église et la voie nouvelle du gros platane.

Pour les travaux relevant du Département, même satisfaction : l'éclairage de la passerelle Rochetaillée/Couzon, ainsi que les deux ronds points, celui de la rue du Musée et de la voie nouvelle, ont été programmés et réalisés dans le mandat.

Les projets communaux sont, soit achevés, soit en cours de réalisation : les opérations immobilières des 37 logements en copropriété, le lotissement du Cèdre, le marché qui va avoir deux ans au mois d'avril, le parc de la Mairie, le terrain multisports installé sur le stade ainsi que les pistes de skate, le presbytère et son jardin intérieur, les remises en propreté de la salle des fêtes, de la salle Jean Chambon, de la maternelle nord, les toilettes publiques et bien sûr la rénovation de l'école primaire Jean Raine qui a occupé les deux premières années du mandat.

Les derniers, tels le ravalement de la façade Mairie et l'agrandissement de la halte-garderie aboutiront avant la fin de l'année 2007 en dépit des difficultés rencontrées.

Par la concrétisation de toutes ces actions, la commune s'est transformée et embellie. Désormais, notre préoccupation se porte sur la propreté et l'entretien des espaces verts, dans le respect de notre cadre budgétaire. Ainsi, la perspective d'embauche d'un agent paysagiste contractuel à mi-temps est-elle à l'étude.

Il faut honnêtement reconnaître que la prolongation d'un an des mandats municipaux décrétée par l'État (pour « abondance » d'élections en 2007) nous aura été utile. Toutefois je crois surtout qu'il convient d'évoquer la ténacité, l'énergie et le travail de l'équipe municipale qui fait que notre plan de mandat est aujourd'hui réalisé en quasi-totalité.

Je vous renouvelle mes vœux et les étends à vos proches pour que 2007 soit porteuse de joies, de bonheur et de santé.

Le Maire
Rita SPITERI

Adresse de la Mairie
50, quai Pierre-Dupont - 69270 Rochetaillée-sur-Saône
Tél. : 04 72 42 92 92
Fax : 04 78 22 70 87
E-mail : accueil@mairie-rochetailllee.fr

Halte Garderie : 04 78 22 62 84
Ecole : 04 72 42 02 41

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Ludovic GEISERT

Secrétaire général



Isabelle RENDU

Adjoint administratif

Jacqueline ROUDIL

Agent administratif qualifié



Régis POULENARD

Agent de service technique

Chadia HABBACHI MAKNI

ATSEM - Responsable périscolaire

Catherine POULARD

ATSEM - Responsable cantine

Magali CANTAT

Directrice Enfance Eveil
Educatrice de jeunes enfants

Christelle ROSINSKI

Intervenante en éducation physique et sportive

Brigitte DERAMERU

Auxiliaire de puériculture contractuelle

Lylia SLAMA

Auxiliaire de puériculture contractuelle
Chargée du périscolaire

Christine DELOLMO

Agent social Enfance Eveil

Laurence FIGUEROA

Agent de service technique

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :
de 8 H 30 à 12 H
et de 14 H à 17 H 30

•

Le samedi :
de 8 H 30 à 12 H

•

Un répondeur est à votre
service en dehors
de ces horaires

•

Horaires d'ouvertures
de l'accueil au public :
Du lundi au samedi :
de 8 H 30 à 12 H

•

Le jeudi après-midi :
de 14 H à 17 H 30

ÉTAT CIVIL

marriages



Anthony Michel Henry PERROT et Rachel CARON	6 mai 2006
Olivier Paul Guy DIEBOLT et Sandrine Valérie MORAND	20 mai 2006
Elpriz JASAROV et Miradija ILJAZ	1 ^{er} juillet 2006
Christophe Michel RICHARD et Vanessa LECOQ	9 septembre 2006
Philippe Pierre Richard FOREST et Sophie Michèle Marie-Pierre GARREL	30 septembre 2006

naissances



Tobias KORRICH	30 décembre 2005	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Noémie Mélissa MONGINOT	14 février 2006	Ecully	Rhône
Lily Juliette REY	18 avril 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Senol CAYKUSU	16 juin 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Basile Henri LECROCQ	25 juin 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Quentin Léo-Paul DIEBOLT-MORAND	30 juillet 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Anthony Jérémy Mickaël Quentin GODOT	31 juillet 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Mehdi NAGHEL	26 septembre 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Noam DUCARRE	29 octobre 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Grégoire JOSSERAND	31 octobre 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Ismail JASAROV	31 octobre 2006	Pierre-Bénite	Rhône
Serena Celia Lena MENOUEUR	31 octobre 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Jean Christophe Marie CHAVANIS	15 novembre 2006	Lyon 4 ^{ème}	Rhône
Lana Catherine ANTIBI	25 novembre 2006	Rillieux	Rhône
Dalila Célia HASSI	05 décembre 2006	Rillieux	Rhône

décès



Barthélemy BERGOUGNAN	13 juin 2006
Valentin Nestor Joseph Elodie Antoine COUCKE	18 Juin 2006
Valentin Pierre Georges Laurent MAGAUD	25 octobre 2006
Hélène Clémentine BERTHET	17 novembre 2006
Simone Jeanne Louise GARDON née EYNARD	13 janvier 2007
Colette DONJON née GUERIN	16 janvier 2007

SIMONE GARDON



Installée dans notre commune depuis 1974, Simone Gardon nous a quittés après cinq ans de maladie samedi matin, 13 janvier 2007. Née à Champagne au Mont D'Or en 1944, elle vécut une enfance heureuse, entourée de sa sœur et de ses deux frères. En 1963, elle épousa Georges Gardon, qu'elle accompagna en supportrice passionnée sur tous les terrains de basket de la région, leur fille Sylvie naquit un an plus tard.

En 1974, le couple éprouva un coup de cœur pour une maison abandonnée des Hauts de Rochetaillée. Ce fut pour Simone le début d'un engagement profond dans la vie associative et communale du village.

Pendant 12 ans, elle assura la surveillance de la cantine scolaire ayant pour les enfants des attentions de maman. Elle abandonna cette fonction lorsque la gestion communale se substitua à la gestion associative.

Son dynamisme et son altruisme n'auraient su s'accommoder d'une dispense quelconque d'engagement social.

Elue conseillère municipale en 1995, son inclination la porta tout naturellement à gérer les activités petite enfance et Ecole mais la grande joie qui illumina sa vie fut la naissance en 2000 de son petit-fils Thomas.

Femme volontaire et sensible, elle savait être à l'écoute des défavorisés ; c'est donc, sans surprise, que son mandat fut reconduit en 2001, mais en position de maire adjointe. Sa volonté et sa détermination lui valant, outre les fonctions précédentes, la responsabilité du CCAS et du logement.

Une méningite et un accident cérébral ont fait basculer sa vie. Pour les siens, ce fut une longue et douloureuse épreuve, pour ceux qui travaillèrent avec elle une stupeur muette et la hantise très tôt éprouvée de l'irréversibilité de son état.

Désormais, amitiés, sympathies, affections n'espèrent pour elle que paix et repos. Dans les pensées et dans les cœurs de ceux et celles qui ont croisé son chemin et fait quelques pas avec elle, son souvenir restera à jamais présent.

GABRIEL PEROUSE 1929-2005

*Une personnalité
du Val de Saône
nous a quittés*

Né en 1929 à Lyon - Arrivé à Curis en 1955
Professeur de lettres à l'Université Lyon II
Conseiller Municipal, adjoint puis 1^{er} adjoint
Conseiller Communautaire pendant plusieurs
années, ce qui lui valut la médaille du mérite
communal.

Il a présidé :

l'Académie des Sciences, Belles Lettres et
Arts de Lyon,

la Société historique et littéraire de Lyon,

Prodev (Promotion et Développement du Val
de Saône) Commission Culture,

Les Historiens du Val de Saône.

Il a beaucoup œuvré pour Curis, et écrit
plusieurs ouvrages sur l'histoire de ce village.

Les Rochetaillards qui l'ont rencontré au sein
de Prodev ou des Historiens du Val de Saône
se souviennent de lui comme d'un homme
très cultivé et désireux de faire partager son
savoir à tous sans l'imposer.

Ceux qui ont participé à la première « Dico
des Monts d'Or » ont planché sur le texte
qu'il avait concocté pour nous en colla-
boration avec Monsieur Garnier, et apprécié
les explications qu'il nous a ensuite fournies
sur les pièges orthographiques et gram-
maticaux dont il l'avait émaillé (bien peu
d'entre nous a réussi le zéro faute!).

Ayant eu le privilège de l'avoir connu en
tant que professeur et directeur de mémoire,
j'ai apprécié la grande qualité de son
enseignement, ainsi que sa gentillesse et sa
disponibilité.

Le retrouver aux Historiens était toujours un
plaisir et ses grandes connaissances nous
manqueront.

CLASSEMENT DANS LES DIFFÉRENTES PRIORITÉS DE DÉNEIGEMENT DES VOIES DE NOTRE COMMUNE

Aubépines	Allée des Aubépines	Communautaire
Aubépines	Impasse des Aubépines	PRIVE
Barrage	Montée du barrage	PRIVE
Bel air	Rue Bel Air	PRIVE
Bleu Guimet	Rue du Bleu Guimet	En attente
Cimetière	Parking du cimetière	Communautaire
Claudius Peytel	Place Claudius Peytel	Communautaire
Concorde	rue de la Concorde	Communal
Couzon	Pont de Couzon	Départemental
Départementale 433	Route de Lyon	Départemental
Ecureuil	Allée des Ecureuil	Communautaire
Ecureuil	Impasse des Ecureuil	PRIVE
Eglise	Impasse de l'Eglise	Communautaire
Eglise	Place Fernand Lacroix	Communautaire
Epine	Chemin de l'Epine	Communautaire
Espérance	Chemin de l'Espérance	PRIVE
Fleurieu sur Saône	Route de Fleurieu	Communautaire
Henri Bouchard	Rue Henri Bouchard	Communautaire
Mairie	Parking de la mairie	Communautaire
Mardoré	Rue Mardoré	Communautaire
Marinade	Chemin de la Marinade	Communautaire
Moulins	Rue des Moulin	Communautaire
Musée	Rue du Musée	Communautaire
Nation	Route de la Nation	Communautaire
Pêcheurs	Rue des Pêcheurs	Communautaire
Pérouges	Rue de Pérouges	Communal
Pierre Dupont	Quai Pierre Dupont	Départemental
Pierre Dupont	Square Pierre Dupont	Communautaire
Plage	Chemin de la Plage	Communautaire
Plage	Rue du Sandre	Départemental
République	Rue de la République	Communautaire
République	Place de la République	Communautaire
Ruisseau	Rue du Ruisseau	En attente
Roche	Chemin de la Roche	Communautaire
Sports	Rue des Sports	Communautaire
Train Bleu	Chemin du Train Bleu	Départemental
Train Bleu	Chemin du Train Bleu	Communautaire
Trèves	Rue de Trèves	Communautaire

**Pour plus de renseignements,
appeler le
standard neige
04 78 95 88 44**

Voie communautaire: Grand Lyon

•

Voie Départementale: DDE

•

Voie communale: Mairie

•

Voie privée: Riverain

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Conformément à l'arrêté K2 et aux nouvelles directives concernant les horaires de travail, nous ne pouvons vider les déchets après 16h30. Aussi nous vous informons que les objets encombrants devront être impérativement sortis avant 6 h le matin du jour de collecte.

Planning d'intervention pour l'année 2007 : Fréquence bi-annuelle.

Jedi 1^{er} mars 2007 - Jedi 13 septembre 2007.

Ne sont pas collectés :

Les déchets verts, les gravats, les cumulus, les produits trop lourds (plus de 70 kilogrammes) ...

Au fil des délibérations...

Compte rendu du conseil municipal du 27 octobre 2005

Assurance contre les risques financiers :

Par délibération du 28 avril 2005, il a été demandé au centre de gestion de mener, pour le compte de la mairie, la procédure de marché négocié nécessaire à la souscription de ce contrat d'une durée de 3 ans.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire à adhérer au contrat groupe d'assurance. Risques garantis : congés maladies ordinaires, congés maladies graves, maternité, adoption, accident ou maladie.

Décision modificative n° 3 :

M. le rapporteur présente à l'assemblée les différents virements de crédits à affecter sur le budget 2005.

Diminution sur crédits ouverts : 342.79 e

Augmentation sur crédits : 187.16 e

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte la décision modificative.

Syndicat intercommunal du vallon du ruisseau des Echets :

Le SIVRE a délibéré le 3 octobre 2005 en ce qui concerne la « zone humide des Probières » située sur la commune de Fontaines Saint Martin, La commune de Fontaines Saint Martin prend en charge la totalité des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le conseil accepte les modifications de statut proposées.

Bail express jardin AD68 :

La Sté EURL nous a fait parvenir une demande de location pour le terrain cadastré AD68 Les Contamines. Cette demande a pour but de permettre l'implantation d'un fond de commerce de loisirs : location de bateaux et sandwicheries. Un loyer annuel sera fixé à 600 e et indexé chaque année. Le conseil accepte le bail et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2006

Transformation d'un poste d'ATSEM :

Il est nécessaire de transformer le poste d'Atsem 2^{ème} classe occupé par Mme HABBACHI MAKNI en Atsem 1^{ère} classe afin que cette dernière puisse y être nommée.

Le conseil ouï cet exposé et décide de transformer le poste d'Atsem 2^{ème} classe en poste de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2006.

Convention assistance juridique :

Cette mission vise à assister les communes dans la résolution des difficultés d'ordre juridique liées à la gestion communale.

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité accepte de reconduire l'assistance et autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la convention.

Commission d'appel d'offres : réélection des membres :

Les candidats suivants se sont proposés :

M. COMTE suppléant M. RODRIGUEZ

M. CASSAT suppléant M. FERBER

M. VERGIAT suppléant M. PETIOT

Tous ces titulaires et suppléants sont élus.

Le conseil accepte la création d'une commission de la commande publique à l'unanimité.

Placement financier :

M. le rapporteur rappelle à l'assemblée que la commune a vendu le 20/09/05 le terrain AD parcelles 41 et 137 à la Sté ICADE CAPRI pour un montant de 762 245 e TTC.

M. le rapporteur décide de placer une partie des fonds provenant de la vente du terrain (Clémarsès) pour un montant de 650 000 e. Décide après ouverture d'un compte au titre Dexia Localys Encro Court Terme défini dans le document annexé à la présente.

Décision modificative halte-garderie :

6283 Frais de nettoyage : diminution sur crédits ouverts 700 e
6413 Personnel non titulaire : augmentation sur crédits ouverts 700 e

Le conseil accepte la décision modificative proposée ci-dessus.

Compte rendu du conseil municipal du 16 février 2006 :

Plan de préventions des risques naturels inondations PPRNI :

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le 30 août 2005 la commune recevait pour validation le dossier concerné. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le projet PPRNI, mais émet des réserves et des demandes de modifications classées par ordre de priorité.

Dénomination de la rue du Bleu Guimet, lotissement Anseux :

Il serait judicieux de baptiser cette voie, située entre la route de Fleurieu et le quai Pierre Dupont « rue du Bleu Guimet » (M. GUIMET étant l'inventeur de la couleur bleu outre mer). Le conseil décide de dénommer la voie privée rue du Bleu Guimet.

Indemnité de conseil au receveur municipal :

L'indemnité de conseil pour l'année 2005 s'élève à 453.13 e contre 438.08 e brut en 2004.

Le conseil municipal accepte d'accorder à M. CADRI une indemnité de 453.13 e pour l'année de gestion 2005.

Annulation de la demande de rétrocession d'une case de columbarium :

Le conseil municipal avait accepté, à la demande d'un administré, de lui rétrocéder sa case de columbarium. Aucun travail n'ayant été effectué à ce jour, il semble préférable d'annuler cette délibération.

Le conseil après en avoir délibéré annule la délibération du 11 février 2002.

Rénovation du presbytère :

Les travaux portent principalement sur :

- rez-de-chaussée : création d'un espace de stockage

- 1^{er} étage : création d'une salle de réunion

- 2^{ème} étage : création d'un local

(extension point d'eau, sanitaires, rangement).

Le conseil valide le projet de rénovation du presbytère

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2006.

Compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2006

Travaux lotissement :

Le coût estimatif des travaux est de 180 000 e HT, sept postes sont à pourvoir. Le conseil autorise Madame le Maire à mettre en place la procédure adaptée au marché. Dit que les crédits seront inscrits au budget 2006

Brigades vertes :

Champ d'activités : les travaux sont réalisés sur les domaines naturels dans le département du Rhône.

Chaque année, un accord cadre est établi pour énumérer les travaux à exécuter.

Le conseil municipal accepte et autorise Madame le Maire à signer la convention.

Compte de gestion 2005 Commune :

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives à l'unanimité.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2005 par le receveur et certifié conforme, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Compte administratif 2005 halte-garderie :

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Section fonctionnement :	50 730.80 e
Service investissement :	- 3 610.38 e
TOTAL :	47 120.42 e

M. FERBER, doyen de la présente assemblée, prend la parole pour faire procéder au vote. Le conseil approuve le compte administratif 2005, tel qu'il est présenté.

Vote des taux des trois taxes 2006 :

Il est donc proposé les taux suivants :

Taxe d'habitation :	15.13 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	17.52 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	60.84 %

Le conseil accepte les taux proposés pour les trois taxes.

Approbation du budget primitif 2006 commune :

Il apparaît, au titre de l'exercice 2005, les résultats suivants :

Section fonctionnement :	266 339.97 e
Section investissement :	763 826.13 e

Ces résultats sont intégrés dans le projet du budget primitif 2006 proposé. Le projet budget 2006 s'équilibre de la manière suivante :

Section fonctionnement :	995 256.97 e
Section investissement :	849 256.73 e

Le conseil accepte le budget primitif 2006 communal tel qu'il a été proposé.

Approbation budget primitif 2006 halte-garderie :

Il apparaît au titre de l'exercice 2005, les résultats suivants :

Le projet de budget s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement : 184 638.84 e, tant en recettes qu'en dépenses
Section d'investissement : 298 105.76 e, tant en recettes qu'en dépenses.

Le conseil accepte le budget primitif 2006 halte-garderie.

Compte rendu du conseil municipal du 18 mai 2006

Avenant n° 2 quinquennal 2004-2008 Commune de Rochetaillée :

Dans le cadre de cet accord, la commune a obtenu une subvention de 187 130 e concernant les travaux. Le taux d'aide de notre commune s'établit à 30 % contre 40 % précédemment. La commune souhaite apporter des modifications à certaines opérations. Le conseil, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Contrat quinquennal 2004-2008 Demande de subventions :

La délibération concernera l'année 2005 modifiée en 2006.

	Dépenses subventionnables	Plafond des subventions
Sécurisation du stade	62 919 e	15 583 e
Rénovation presbytère	175 000 e	52 500 e
Restauration Bât. Mairie	80 300 e	24 090 e
Rationalisation des moyens Télécoms	41 600 e	12 542 e

Le conseil autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires, dit que les crédits seront inscrits au budget 2006.

Détermination des prix des lots du lotissement communal « Lotissement du Cèdre » :

Les tarifs proposés sont les suivants :

LOT 1 : 1 129 m ² pour 260 000 e
LOT 2 : 1 204 m ² pour 260 000 e
LOT 3 : 1 200 m ² pour 275 000 e
LOT 4 : 1 200 m ² pour 275 000 e
LOT 5 : 1 207 m ² pour 260 000 e

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'arrêté autorisant la vente des lots. Valide les prix proposés pour chaque lot. Autorise Madame le Maire à signer les actes de ventes. Toutes les formalités seront effectuées auprès de Maître BOULOC à Neuville-sur-Saône.

Autorisation et droit de place Camion à Pizzas :

M. Christian GAY a effectué une demande d'autorisation d'occupation du domaine public en vue d'y exercer son activité (vente de pizzas). Le tarif envisagé est de 75 e pour 2006. Le conseil autorise l'installation de M. GAY sur le domaine public, un arrêté municipal sera pris dans ce sens.

Compte rendu du conseil municipal du 22 juin 2006

Acceptation de l'adhésion des 2 communes :

Les conseils municipaux des communes de Givors et de Grigny ont demandé leur adhésion à la COmmunauté URbaine de LYon. Vu la délibération du conseil de communauté du 2 mai 2006, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'adhésion des communes de Givors et Grigny.

Evaluation des charges transférées :

Le total des produits transférés est évalué à 13 138 656 e réparti entre les communes de Givors 9 815 498 e et Grigny 3 323 158 e. Le conseil approuve, suivant le rapport de la communauté, l'attribution de compensation qui sera versée par le Grand Lyon à chacune des 2 communes à compter de l'exercice 2007, Givors 6 042 666 e et Grigny 1 557 016 e.

Extension du nombre de conseillers :

Etant donné l'adhésion des deux communes Givors et Grigny, il est proposé de porter le nombre de délégués à 157. Le conseil après en avoir délibéré fixe le nombre de conseillers à 157 en application de l'article L 5215-6.

Programme local de l'habitat :

Ce travail arrivant à son terme, il convient désormais d'approuver le document soumis à délibération des 55 communes du Grand Lyon. Ces observations ont été insérées dans le document définitif approuvé par le Grand Lyon et soumis aujourd'hui à l'approbation du conseil. Le conseil municipal approuve le programme local de l'habitat 2006.

Délégation pour la création et la modification des régies municipales :

Madame le Maire propose au conseil municipal de se voir déléguer la régie comptable nécessaire au fonctionnement des services municipaux. La délégation est donnée en principe pour toute la durée du mandat. Toutefois, le conseil peut mettre fin à cette délégation à tout moment. Le conseil à l'unanimité donne à Mme le Maire une délégation pour créer et modifier les régies comptables.

Tarifs des concessions du cimetière communal :

M. le rapporteur rappelle que les tarifs des concessions dans le cimetière n'ont pas augmenté depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est proposé à l'assemblée d'adopter les tarifs suivants à compter du 1^{er} juillet 2006 (voir tableau tarif en Mairie). Le conseil accepte les tarifs proposés à compter du 1^{er} juillet 2006.

Marché en procédure adaptée :

Après un avis d'appel public publié le 29 janvier 2006 la commission de commande publique s'est réunie le 16 mai 2006. C'est donc la Société AXIANS qui a été retenue pour une proposition à 35 627.64 e TTC. Le conseil dit qu'il a pris connaissance du choix de la commission de commande publique en faveur de cette entreprise.

Rénovation partielle du presbytère :

La commission de commande publique s'est réunie le 4 mai 2006 pour sélectionner les entreprises. Six entreprises ont été retenues :

CBR SARL	17 830.95 e	Maçonnerie
LARGE	15 512.56 e	Menuiseries
GUELPA	25 826.50 e	Cloisons
VL Construction	3 767.40 e	Métallerie
CBI Réseaux	28 841.00 e	Electricité
THERMILYS	6 269.00 e	Plomberie

Le conseil dit qu'il a pris connaissance des entreprises retenues par la commission de commande publique.

Tarif restaurant scolaire :

M. le rapporteur rappelle le prestataire. RPC nous a informé qu'il était contraint de nous appliquer une hausse de 1.50 %. Le tarif passe donc de 2.64 e à 2.68 e, soit 0.04 e d'augmentation.

Mme le Maire propose donc d'augmenter le prix du repas à hauteur égale de celui du traiteur. Le prix passera donc de 4.20 e à 4.34 e, soit une augmentation de 1 % du prix du repas à partir de septembre 2006.

Compte rendu du conseil municipal du 14 septembre 2006

Parking cimetière :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le parking situé à côté du cimetière appartient toujours à la commune. Or, dans une délibération, cet ouvrage a été classé dans le domaine public. Dans le cadre de la réalisation du lotissement, le cabinet Brousse Pétrossi, a prévu l'attribution d'un numéro cadastral spécifique pour la parcelle constituant le sol du parking.

Le conseil municipal valide la cession à titre gratuit de la parcelle et autorise Mme le Maire à signer la convention.

Convention d'utilisation du centre nautique du Loup Pendu à Rillieux La Pape : Mme le Maire rappelle que chaque année, les enfants pratiquent pendant un semestre la natation. La redevance fixée par la commune de Rillieux passe de 637 e contre 625.5 e l'année précédente. Il est précisé que l'assurance et la rémunération des maîtres nageurs de 22.60 e par séance reste à la charge de la commune de Rochetaillée.

Le conseil accepte et autorise Mme le Maire à signer la convention.

Terrain Parree: exercice du droit de préemption :

La parcelle appartenant à la société SA Urba Concept, cadastrée section AA N° 4 lieu-dit Parree, pour une surface de 252 m² est vendue au prix de 1 e. Le service des domaines a estimé que le prix de vente mentionné sur l D.I.A. peut être accepté. Le conseil autorise Madame le Maire à prendre un arrêté municipal portant exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente du terrain section AA N° 4 Parree.

Attribution d'indemnité au receveur :

M. le rapporteur rappelle que chaque année le conseil municipal verse une indemnité au comptable du trésor. Le conseil ouï cet exposé et accorde l'indemnité au taux de 100 %. Dit que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel.

Compte rendu du conseil municipal du 14 octobre 2006

Lotissement du Cèdre :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 18 mai 2006 déterminant les prix de vente :

LOT 1 : 1 129 M² POUR 260 000 E

LOT 2 : 1 204 M² POUR 260 000 E

LOT 3 : 1 200 M² POUR 275 000 E

LOT 4 : 1 200 M² POUR 275 000 E

LOT 5 : 1 207 M² POUR 260 000 E

Nous sommes sollicités par des agences souhaitant être chargées de la commercialisation des terrains viabilisés. Le conseil, après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Tarifs publicitaires bulletin municipal 2006/2007 :

M. le rapporteur rappelle que la commune a changé de prestataire pour l'édition de ces publications.

Tarifs Rochetaillée Info (4 parutions/an)

2^{ème} et 3^{ème} 1/8 (120 x 90 mm) : 200 e - 4^{ème} page 1/8 (120 x 90 mm) : 275 e

Tarif pour une publicité parution exceptionnelle :

1/8 (120 x 90 mm) 70 e

Bulletin municipal :

1 page	190 x 270	755 e	3/4 page	190 x 85	600 e
1/2 page H	190 x 130	495 e	1/2 page V	90 x 270	495 e
1/4 page H	190 x 60	275 e	1/4 page V	90 x 130	275 e
1/8 page	90 x 60	165 e	1/16 page	90 x 30	125 e

Pour le bulletin municipal, un supplément s'ajoute à ces tarifs.

Pour les 2^{ème} et 3^{ème} de couverture: 50 e supplémentaires.

Pour les 4^{ème} de couverture: 100 e supplémentaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide les tarifs publicitaires 2006/2007.

Modifications du règlement de location des salles :

Il apparaît désormais nécessaire d'apporter une précision pour un cas de figure non évoqué dans la délibération de 2004. En effet, il arrive que des particuliers ou des associations ne sollicitent la salle que pour une journée ou une soirée. M. le rapporteur propose donc d'appliquer 70 % du tarif traditionnel pour ce type de demande de location. Les différents prix étant définis à l'article VI du règlement. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil valide les tarifs proposés.

Compte rendu du conseil municipal du 30 novembre 2006

Lotissement du Cèdre :

Madame le Maire rappelle qu'après négociations, nous avons reçu une offre ferme au prix de 250 000 e net vendeur sans intermédiaire. Le conseil valide le prix de vente de 250 000 e pour le lot n° 5. Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.

Emprunts DEXIA :

Financement de travaux par le biais d'un emprunt: le montant de cet emprunt est de 180 000 e. Il s'agit d'un prêt relais qui sera remboursé à la première vente de lot. Le conseil, après avoir pris connaissance de tous les termes du projet de contrat, est donc invité à se prononcer pour valider cet emprunt. Le conseil municipal valide le projet de contrat et autorise Madame le Maire à sa signature.

Location terrain cadastré section AD N° 94 lieu-dit « Les Contamines » :

M. Ludovic MARTEL nous a fait parvenir une demande de location pour ce terrain dont la commune est propriétaire. Un loyer annuel est fixé à 3.59 e le m². Il s'agit d'un bail précaire et donc d'une occupation temporaire. Le conseil accepte la demande et autorise Mme le Maire à signer le bail.

Marché et rénovation du presbytère :

M. le rapporteur rappelle que le conseil municipal a validé le projet de rénovation du presbytère dans la délibération n° 6 du 16/02/2006. M. le rapporteur présente les différents avenants intervenus au marché.

Total des opérations: 153 000 e contre: 175 000 e budgétisé.

Vu les délibérations n° 6 du 16/02/2006 et n° 8 du 22/06/2006, le conseil municipal dit qu'il a pris connaissance des avenants présentés par les entreprises retenues par la commission. ■



Michel COMTE, 1^{er} adjoint

Conseillers :
Mmes CHANFRAY, MOURET
Mrs. FERBER, LAFARGE, VERGIAT,
RODRIGUEZ

*Permanence :
tous les premiers samedis du mois
ou sur rendez-vous*

VOIRIE ESPACES PUBLICS

QUARTIER LES CONTAMINES

- Voie nouvelle Bouchard / Train Bleu



Elle sera définitivement achevée par le service voirie du Grand Lyon dès que seront terminés les travaux de gros œuvre de l'immeuble « via Saône ».

- Rue des Moulins / rue Henri Bouchard

Un compromis foncier a été signé autorisant l'aménagement de la voirie devant l'immeuble « le Cardinal » et permettant le transfert de l'arrêt de bus. Les travaux sont envisagés pour 2008.

- Rue du Train Bleu (tronçon Sud)

Les travaux d'aménagement de places de stationnement et de cheminements piétons sont terminés. Ceux-ci ont été réalisés avec l'aide du fonds d'initiative communal.

QUARTIER ANSIEUX

- Rond point du musée

Le cahier des charges, concernant la mise en place de cet aménagement a été transmis à la DDE. A réception de la réponse l'étude de projet sera initiée.

- Route de Fleurieu

Les trottoirs ont été asphaltés par la DDE, sur les fonds du budget d'initiative communale.

- Chemin de l'Espérance :

Un accord financier a été trouvé entre les propriétaires du terrain et la SNCF pour la création d'une aire de retournement entrant dans le domaine communautaire. Notre rôle de médiateur

évoluera vers celui de codécideur dans les choix de réalisation et de réfection de ce chemin après rétrocession de la parcelle au Grand Lyon.

- Impasse de la République

L'extension du réseau d'assainissement permettra aux propriétés riveraines existantes et futures de se raccorder au collecteur.

QUARTIER LES PLATIÈRES

- Chemin de l'Épine



L'avis favorable du service des ouvrages d'art concernant la solidité du pont enjambant la voie ferrée a permis l'aménagement de ce chemin sur toute sa longueur.

Il sera livré à la circulation, à voie unique dans le sens de la montée, dès que l'éclairage public sera installé.

- Route de la Nation

L'aménagement de cette voie a été voté et inscrit au PPI 2007 (Programme Pluriannuel d'Investissement) de la Communauté Urbaine de Lyon. Le Conseil a validé le cahier des charges issu de l'étude préalable, les travaux interviendront dans la période 2009/2010.

QUARTIER LE BOURG

- Parking rue Mardoré

La procédure contentieuse suit son cours. Les travaux devraient être réalisés en 2007.

URBANISME

Nous vous rappelons que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est mis à la disposition du public en mairie conformément à l'article L123-10 du code de l'Urbanisme, vous pouvez également le consulter au siège du Grand Lyon ou dans chacune des mairies membres de la Communauté Urbaine de Lyon.

- Etude du secteur PARAFRAY

Le cahier des charges est en cours d'élaboration par le service Urbanisme Appliqué du Grand Lyon en collaboration avec les élus. Une réunion est prévue à ce sujet mi-janvier 2007.

- Lotissement communal : le Hameau du Cèdre

Le terrain en friche, situé à l'angle du chemin de l'Épine et du chemin des Aubépines, est devenu le lotissement du Hameau du Cèdre.

La viabilité est en cours d'achèvement. Elle devrait être achevée fin mars. Les compromis relatifs aux lots 4 et 5 pour un montant de 512 000 € (3 358 000 F) ont été signés.

- Résidence Via Saône



En 2005, nous vous annonçons la construction d'un immeuble en co-propriété. Le gros œuvre devrait être achevé fin jan-

vier. On peut dès maintenant se faire une idée plus précise de l'architecture, nous espérons qu'elle recueille votre approbation. Tous les appartements sont vendus à l'exception d'un attique. La livraison est prévue entre juillet et septembre 2007. La nouvelle voie devrait être terminée à la même époque.

- Permis de Construire

12 demandes de permis de construire ont été déposées en mairie dans le courant de l'année 2006.

- 8 pour des maisons individuelles
- 3 pour des extensions de maisons
- 1 pour abri de voitures

- Déclaration de travaux

27 demandes de travaux ont été déposées en mairie.

- 8 pour des constructions de piscine
- 6 pour des abris de jardin
- 7 pour des constructions de clôtures
- 4 pour des ravalements de façades
- 1 pour la pose de velux
- 1 pour la pose de panneaux solaires

- Remarques

Toute création ou modification de construction nécessite une déclaration de travaux ou un permis de construire.

Nous avons été amenés à refuser plusieurs certificats de conformité.

- Conseil

Lorsque vous modifiez votre projet durant l'exécution des travaux de construction, vous devez obligatoirement déposer une demande

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune de Rochetaillée a transféré les compétences d'éclairage public au Syndicat Intercommunal de la Gestion des Energies de la Région Lyonnaise (SIGERLY).

De nombreux travaux de mise en lumière ont été réalisés depuis 2001.

- Eclairage de la rue du Ruisseau
- Dissimulation des réseaux basse tension et éclairage du Quai Pierre Dupont, et du rond-point de la rue du musée.
- Eclairage de la route de Fleurieu
- Eclairage de l'impasse de la République
- Eclairage des abords de l'école
- Eclairage de la place Peytel
- Renouvellement de l'éclairage du chemin de la plage (de la rue Henri Bouchard au chemin du train bleu).
- Eclairage de la voie nouvelle et du rond-point D433
- Projet d'éclairage du chemin de l'Épine, de la rue Henri Bouchard à l'allée des Aubépines.
- Sans compter le changement systématique des lampes par secteur tous les 3 ans.

Nous avons beaucoup de demande concernant l'amélioration de la mise en lumière de certains secteurs faiblement éclairés.

Conscients de cette situation, nous avons demandé un diagnostic du réseau d'éclairage public. Il révèle que 55% des voies ont un niveau d'éclairage insuffisant.

La quasi-totalité de ces voies est équipée de lampes Mercure dans des luminaires anciens.

Beaucoup de travail reste à faire, le Conseil Municipal s'efforcera de consacrer un budget pour l'amélioration de l'éclairage public, jusqu'à ce jour totalement fiscalisé.

ZÔNE DE LOISIRS

Le Conseil aimerait développer la zone bordant le chemin de la plage, en louant les terrains communaux à des activités de loisirs. Nous avons déjà un premier locataire qui propose des balades en bateaux électriques, un deuxième devrait s'installer au printemps avec des quads destinés aux enfants et aux comités d'entreprises. Une troisième proposition est à l'étude. Elle concerne un parc d'activités de 2200 m² comprenant plusieurs structures gonflables. Il se situerait entre les deux restaurants, les Pieds dans l'eau et la Guigette chez la Rose. 4000 m² de parking seraient loués aux restaurants et les 1300 m² restant deviendraient parking public. Une convention lierait les 4 parties et la commune s'engagerait à apporter en bordure du terrain, l'eau l'électricité et les toilettes publiques. Si ce projet aboutit, nous vous en informerons dans le Rochetaillée infos. ■

FÊTES ET ANIMATIONS

CONSEILLERS : Mmes BRUNIER, ROUSSEAU
Mrs MOUSSSET, RODRIGUEZ



ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ

Un an : le 1^{er} avril 2006

Un marché de proximité, au centre du village avec des commerçants accueillants et des produits de qualité, c'est le pari qu'avait fait la municipalité en le créant.

Vous avez été nombreux à fêter avec l'équipe municipale le premier anniversaire du marché en faisant de nombreux achats.

Grâce à la tombola où un ticket était remis à chaque client par les commerçants, nous avons pu comptabiliser approximativement : 783 achats ou acheteurs. Les Rochetaillards sont bien sûr les plus nombreux (270), viennent ensuite les habitants de Fontaine-sur-Saône (101), Fontaines-St-Martin (97) et Couzon (85). Six autres communes voisines sont aussi présentes.

Le souhait de tous est que ce marché perdure

Nous aimerions fêter encore de nombreux anniversaires

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre : de nombreuses associations se sont retrouvées près du marché pour présenter comme chaque année leurs activités.

Ce Forum donne l'occasion pour chacune de rappeler leur existence, leur dynamisme et de recueillir de nouvelles inscriptions.

Le soleil était au rendez-vous avec de nombreux visiteurs. Beaucoup de questions ont été posées, particulièrement aux associations sportives.

Cette matinée s'est bien sûr terminée par un apéritif offert par la municipalité que chacun a pu apprécier.

L'ARBRE DE NOËL

Traditionnellement, la commune de Rochetaillée offre aux enfants un spectacle pour fêter Noël. Cette année, dimanche 16 décembre, tous les enfants et parents qui le souhaitaient ont pu apprécier la qualité de la prestation du cirque Caplot.

Cette famille qui se produit avec de grands cirques a présenté des numéros très variés : drôles, acrobatiques, virtuoses qui ont su séduire petits et grands.

Le spectacle s'est bien sûr terminé avec l'arrivée du Père Noël qui distribuait un paquet de friandises à chaque enfant. Il était très attendu, chacun se pressait autour de lui pour le solliciter ; un petit garçon lui a offert des dessins.

L'Euro des écoles a tenu une buvette et vendu des gâteaux préparés par les parents. Le résultat fut très satisfaisant.

Tout le monde est reparti avec le sourire. ■





Maurice CASSAT 2^e adjoint

Conseillers :
Mmes MOURET, BRUNIER, CHANFRAY,
ROUSSEAU
Mrs LAFARGE, FERBER, MOUSSET,
RODRIGUEZ

*Permanence :
tous les deuxièmes samedis du mois
ou sur rendez-vous*

LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE AUX ÉLUS L'OPPORTUNITÉ D'UN BILAN D'ACTIVITÉ ANNUELLE ET LA POSSIBILITÉ DE SITUER LE TRAVAIL DES COMMISSIONS PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES MISSIONS INSCRITES À LEUR PROJET DE MANDAT.

LES LIGNES QUI VONT SUIVRE RENDENT COMPTE D'UN TRAVAIL D'ÉQUIPE GÉNÉRALEMENT TRÈS « LISIBLE » POUR CHACUN, QU'IL S'AGISSE DE L'AMÉNAGEMENT DU PARC MAIRIE OU DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE MAIS ÉGALEMENT DES DIFFICULTÉS À SURMONTER PATIEMMENT, SANS RÉSULTAT PALPABLE EN DÉPIT D'UN LONG INVESTISSEMENT ; CE SERA L'OBJET DE NOTRE PROPOS CONCERNANT LA MISE AUX NORMES ET L'EXTENSION DE LA HALTE GARDERIE

LES BUDGETS, LES ENTREPRISES

Les travaux réalisés cette année représentent un montant global TTC de 240 000 e que nous pouvons ventiler en sept rubriques correspondant à six « chantiers » distincts.

Presbytère	155 000 e
Enceinte cimetière	26 500 e
Aménagement parc Mairie.....	21 500 e
Remise en peinture maternelle M1	10 000 e
Clôture du stade	6 000 e
Travaux divers d'entretien et de maintenance.....	5 000 e
auxquels nous adjoignons le poste équipements sportifs et mobiliers pour un montant de	15 000 e

Comme le veut le code des marchés publics nous avons procédé pour les travaux relevant de cette procédure à des appels d'offres et requis le concours d'architectes et d'économistes (cabinets PONTHEU, VIAL-VOIRON, OPTANCES...) ainsi qu'à une douzaine d'entreprises représentant huit corps de métiers.

- Revêtement de sols bitumineux	APPIA
- Maçonnerie	CBR
- Electricité	PRUDENT et CBI Réseaux
- Menuiserie	LARGE
- Plomberie	THERMILYS
- Métallerie	VL CONSTRUCTION et KHERACHI
- Peinture, cloisons, sols plastiques	BERNARD et GUELPA
- Enseignes	ADI AMPERE

PARC MAIRIE



Commencés en 2005 les travaux ont été achevés fin 2006. Rien n'a été entrepris qui puisse dénaturer l'aspect général de l'espace végétalisé. La ligne directrice de l'aménagement répond à deux exigences.

- Redessiner le contour des pelouses et des voies de circulation en profitant de ces travaux pour enfouir les alimentations électriques, créer des points d'eau tout en utilisant les pierres stockées dans le parc pour la réalisation de petits soutènements ou d'escalier décoratif.
- Rendre accessibles aux handicapés les services administratifs de la Mairie.

Evidemment ces travaux ont nécessité de l'élagage et quelques tailles sévères compensées par des plantations préventives dans la mesure où certains arbres vieillissants seront à remplacer à plus ou moins brève échéance.

Depuis quelques semaines seulement le « fléchage » d'accès a été mis en place, notre ultime projet avant l'achèvement du mandat sera de « reprendre » les enduits de façade de la Mairie ainsi que de procéder au remplacement de ses huisseries (porte centrale exceptée). Un système d'éclairage permettant de mettre l'ensemble en valeur, le soir et en périodes de fêtes est également prévu au chapitre des travaux 2007.

PRESBYTÈRE



Sous la houlette de Monsieur FROYER, le bâtiment a été livré aux entreprises entre mai et septembre et l'ensemble du Conseil s'est globalement félicité de l'excellente synchronisation des interventions comme de la qualité des relations entretenues à tous les niveaux.

Il en résulte un travail qui répond à nos attentes comme nous souhaitons qu'il convienne aux vôtres. Les associations utilisatrices, pour leur part, ne nous ont pas caché leur satisfaction.

Les « bénéfiques » que nous retirerons de cet investissement ne sont pas encore nettement perceptibles pour tous peut-être. Retenons-en trois au moins :

- Regroupement des associations (qui rend possible l'extension halte-garderie)

- Création d'une salle de réunions, autorisant sur notre commune, les assemblées des maires du Val de Saône par exemple.
- Amorce d'un espace d'animation plus étoffé dans la perspective de réalisations complémentaires redynamisant l'ensemble Chambon/ Espace Lacroix... puisque c'est ainsi qu'est désormais désignée cette zone centrale du village.

Comme l'expliquera sans doute mon collègue chargé des finances cette évolution se construit dans le cadre d'une recherche constante de maîtrise des dépenses d'énergie.

TERRAIN DE SPORT

L'expérience avait été tentée d'éviter si possible les frais d'installation d'une barrière de protection le long de la D433. La position du terrain multisports nous incitait à penser que cet investissement pouvait être différé.

Il n'en est rien, une clôture de 72 m de long a donc été installée sur 7 m de hauteur. Le coût de cet équipement de sécurité peut justifier maintenant que l'on envisage, après concertation, l'implantation d'un kiosque où les adolescents pourraient se rencontrer, ainsi que le transfert de l'aire de jeux destinée aux tous petits actuellement située près des terrains de tennis.

Les solutions de redistribution de cette aire centrale éviteraient la dissémination des lieux de loisir tout en facilitant leur entretien. Ne perdons pas de vue que les espaces rendus inconstructibles par le plan « crues » réduisent énormément nos possibilités d'extension en matière d'espaces bâtis.

Bien entendu l'adhésion des intéressés décidera de la concrétisation des idées en gestation mais dans la perspective d'une prise en compte de ces projets c'est une zone sécurisée, verdoyante, conviviale qui pourrait être créée : une véritable aire de détente et de rencontres.

CIMETIÈRE

Les travaux réalisés en 2006 ont retenu sans doute essentiellement que l'angle nord-ouest du mur d'enceinte a été totalement repris et qu'ont disparu les renforts métalliques de consolidation au profit d'un angle nord-est maçonné.

De même une part importante des enduits intérieurs sur pisé a été revisitée. D'importantes interventions restent à faire au niveau des murs d'enceinte, nous nous appliquerons à ne pas les différer, la solidité de l'ensemble des murs suppose la reprise d'un linéaire important de couvertures ainsi que quelques enduits. Les acquéreurs de parcelles à bâtir à la périphérie du cimetière ne seront pas insensibles à la mise en œuvre de ces travaux dans la mesure où les murs dont il est question constitueront pour certains, une limite à leur parcelle.

Le coût financier des derniers travaux envisagés devrait ne pas atteindre toutefois le montant de ceux déjà réalisés. La construction du budget 2007 ne tardera pas à nous fixer.

HALTE GARDERIE

Depuis plus de deux ans nous parlons de la mise en conformité de cette structure. Les travaux d'agrandissement auraient dû être exécutés en 2005, un sursis nous a été accordé par la CAF mais nos derniers entretiens avec les responsables de la PMI ne nous laissent plus espérer de délai de grâce, les travaux devront absolument être exécutés sous peine de sanctions financières. Pourquoi alors nous être laissés enfermer dans cette impasse ? Des ébauches d'études ont bien été initiées par nos soins dans les délais suffisants avec une détermination réelle, mais l'adhésion de notre partenaire, la commune de Fleurieu ne nous a jamais semblé assez volontariste pour nous permettre de passer du projet

à l'acte. Une réunion très récente puisqu'elle se situait le 11 janvier nous autorise à croire que nous pouvons envisager le « feu vert » attendu pour le 26 ou 27 janvier. Rappelons pour ceux et celles qui auraient pu perdre de vue l'objectif poursuivi, que le but à atteindre répondra à trois exigences :

- Mise en conformité des locaux en ce qui concerne les surfaces (11 m²/ enfant)
- Capacité d'accueil portée de 12 à 18 places
- Ouverture hebdomadaire étendue de quatre à cinq jours.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Lorsque nous abordons une réflexion sur ce thème, nos préoccupations nous ramènent vers les espaces demeurés libres près des guinguettes. Faire de ces terrains impropres à la construction une zone de loisirs, est la solution qui semble s'imposer.

Un premier pas, timide encore, a été tenté avec la concession d'une parcelle de terrain devant permettre l'exploitation d'une petite flottille de bateaux électriques autorisant la promenade sans permis de navigation. L'activité n'est pas évidente à mettre en place, l'année 2007 devrait être celle de « vérité » pour cette initiative.

Par ailleurs, sur une surface de terrain de l'ordre de 2000 m², des négociations sont en cours pour offrir un espace de jeux, organisé sur le thème des structures gonflables (châteaux, toboggans,...) dont on peut légitimement imaginer qu'il sera viable sous quelques mois.

Enfin il est également question d'un terrain pour mini-quads.

Sans foisonner, les idées prennent corps et les clients potentiels se déclarent, ce qui signifie que nous devons procéder à la mise en place d'équipements destinés au public (points d'eau, toilettes publiques, parkings).

PÉRISCOLAIRE



Ce service ouvert aux familles dont les horaires professionnels ne correspondent pas aux temps scolaires a été testé à partir de septembre 2006. Les premières inscriptions auprès de Mesdames HABBACHI et SLAMA qui animent l'activité ne furent pas de nature très encourageante ; mais, comme cela se produit souvent l'intérêt ne tarda pas à s'affirmer, si bien qu'à ce jour, on peut estimer que trente à trente-cinq familles ont recours à cet accueil. La garderie du matin (7h30 / 8h30) reçoit quotidiennement sept à huit enfants, celle du soir (16h30 / 18h30) porte ce nombre à douze ou treize.

L'expérience est donc concluante ; nous attendons qu'elle induise de façon plus certaine la fidélité des familles à notre groupe scolaire, l'une des raisons de nos efforts étant de ne jamais être placés dans les conditions d'une possible fermeture de classe.

L'effectif enfants concerné nous amène tout naturellement à envisager dès le budget 2007 un crédit éducatif de fonctionnement. Le succès se gère.... et suppose des engagements adaptés. ►►

MISE EN PEINTURE DE LA MATERNELLE M1

Les locaux de cette section d'école maternelle n'étaient pas inclus dans les travaux de restructuration de début de mandat. Nous avons confié à l'entreprise Bernard la rénovation des peintures et avons profité de celle-ci pour créer un système d'évacuation des eaux, qui lors de certaines crues atteignent, par infiltration, l'intérieur de la classe. Si la pénétration des eaux de Saône est imparable nous avons prévu un système d'écoulement rapide lors du retrait de celles-ci sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours au pompage.

Le tout a été exécuté entre juillet et mi-août et le résultat apprécié semble-t-il tant par l'institutrice que l'ATSEM en charge du bâtiment.



AMÉNAGEMENTS, ÉQUIPEMENTS DIVERS

L'ensemble des postes repris dans cette rubrique représente 6% environ du budget ; il n'est pas inutile de préciser les utilisations les plus marquantes

- Pour l'école, la cantine, la salle des fêtes ; l'installation de placards, le remplacement de la lustrerie salle polyvalente, l'achat de mobilier scolaire et sportif, les éclairages de sécurité. L'enveloppe engagée a été de 13 000 e.
- Les travaux divers de maintenance (toitures, réparation de sanitaires, modification de clôtures n'intervenant que pour un peu plus de 2 000 e.



LOCATION DES SALLES

Bien que nous ne cherchions pas une rentabilisation absolue de nos salles communales, nous devons convenir que l'exercice qui s'achève a produit le moins bon résultat que nous ayons enregistré depuis quatre ans. Il sera nécessaire sans doute, de se remobiliser en 2007 pour retrouver un score plus en rapport avec nos ambitions. ■

2003 : 5 900 -

2004 : 7 400 -

2005 : 10 500 -

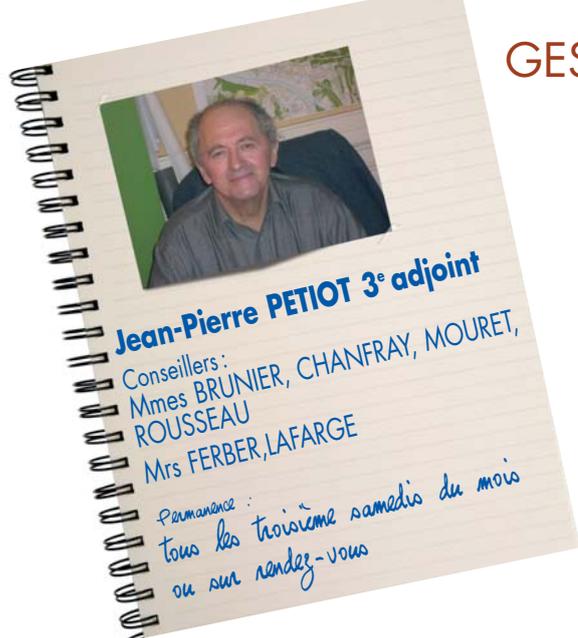
2006 : 5 400 -

GRADIVA
8



8 BIS, RUE PIERRE-BOUVIER - 69270 FONTAINES-SUR-SAÔNE - TÉL. 04 78 22 41 19 - FAX 04 78 22 43 18

E-MAIL : CCB@GROUPECCB.COM



COMMUNICATION

ROCHETAILLÉE INFOS



cette double page nous nous efforçons de donner des nouvelles de la commune à travers trois rubriques :

- La vie municipale informe sur les différents travaux et les nouvelles réalisations
- La vie associative rappelle à tous les multiples activités des associations
- La vie pratique donne des informations utiles et réactualisées.

Lorsque vous avez un article à insérer, n'hésitez pas à nous joindre quelques clichés ce qui rendra plus vivant notre journal d'informations. Mais comme toute amélioration n'est jamais gratuite, la publicité a fait son entrée pour aider à la réalisation de celui-ci.

Un rappel est fait régulièrement aux associations mais nous rappelons à chaque habitant qu'il peut proposer un article que nous pourrions faire paraître : communication@mairie-rochetaille.fr

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal est pour la première année édité en couleur ce qui nous permettra de mieux l'illustrer avec les nombreuses photographies prises lors des diverses manifestations. Merci à ceux qui immortalisent des moments forts de notre commune et nous les transmettent.

Ce bulletin annuel ne sera plus publié fin décembre mais courant janvier de l'année suivante ; ainsi il ne paraîtra plus en même temps que le Rochetaillée Infos du 4^{ème} trimestre et permettra aux associations de clore l'année civile.

ESPACES NATURELS ENVIRONNEMENT

PANNEAUX DIRECTIONNELS

Depuis cet automne, nous travaillons à la réalisation et à l'implantation de panneaux directionnels. Ces panneaux seront installés aux trois entrées principales de notre commune (rue Henri Bouchard, D.433 sens Fontaines-Rochetaillée, D 433 sens Neuville-Rochetaillée). Ceci afin de faciliter l'accès à différents lieux ou bâtiments (mairie, école, église, halte-garderie, salle polyvalente, bibliothèque).

Ces panneaux avec l'aide du plan permettront un meilleur repérage pour les visiteurs de notre commune.

PLAN COMMUNAL

La commission communication a mis en place un plan détaillé de notre commune qui est à la disposition du public à l'accueil de la mairie. D'un côté un plan complet représentant le pourtour de Rochetaillée/Saône, de l'autre le détail du centre village avec ses petites rues étroites difficiles à représenter sur papier.

Toutes les routes, rues, impasses ainsi que les restaurants et les principaux édifices sont représentés dans deux index qui permettent un repérage rapide sur chaque plan.

BRIGADES VERTES

Les brigades vertes entretiennent régulièrement les berges de la Saône, cet automne plusieurs arbres ont été abattus car ils penchaient dangereusement sur le chemin de halage ce qui aurait pu provoquer un danger pour les promeneurs. ■





Eric VERGIAT, 4^e adjoint

Conseillers :
Mmes CHANFRAY, Mrs. FERBER,
LAFARGE

Permanence :
sur rendez-vous

RESEAU CABLE

En 2005, Rochetaillée a pris rang afin de devenir la commune pilote du Val de Saône concernant un projet de rationalisation des moyens télécoms.

Il consiste à utiliser le réseau câblé de manière totalement gratuite pour interconnecter les différents bâtiments communaux permettant ainsi une économie sur les coûts d'abonnements et des communications, tout en offrant des services supérieurs (transmission de donnée et connexion Internet)

Il permet également de sauvegarder les moyens informatiques de la Halte-garderie via le réseau sur le serveur informatique de la Mairie.

Le réseau câblé nous a permis de bénéficier de connexions Internet à haut-débit pour la Mairie, la Halte-garderie et l'école, cette dernière a pu démarrer un réseau local dédié à la salle informatique des élèves.

Nous avons également prévu une possible évolution vers un projet de télésurveillance.

CIMETIERE

LA GESTION DE NOTRE CIMETIÈRE EVOLUE. AU DÉBUT DU MANDAT NOUS AVONS CONSTATÉ SON ÉTAT : MUR D'ENCEINTE QUI S'ÉCROULE, SATURATION DES PLACES DU COLUMBARIUM, ABANDON DE CERTAINES SÉPULTURES PAR LES CONCESSIONNAIRES, MAUVAIS CONSEILS AUX FAMILLES DE LA PART DU PRESTATAIRE DANS LE CHOIX DE LA CONCESSION ABOUTISSANT À DES MONUMENTS INSTABLES AU FIL DU TEMPS. MAINTENANT UNE RESTRUCTURATION DE L'ENSEMBLE EST EN COURS.

VOICI QUELQUES DATES CLEFS DU PROJET EN COURS

2004/2005 :

Cette période s'est traduite par la reprise de 27 concessions abandonnées ou non renouvelées par les familles. Une grosse partie de ces monuments anciens a dû être mise en sécurité. Nous en avons profité pour créer un caveau communal conformément à la législation.



2005/2006 :

Nous avons entrepris l'agrandissement du columbarium qui ne disposait plus de place disponible. Nous avons également engagé la réfection d'une partie du mur d'enceinte qui donnait de dangereux signes de fatigue.

Cette période fut également mise à profit pour finaliser la mise en service du logiciel de gestion du cimetière avec saisie des archives papiers.



2006/2007 :

Mise à disposition de caveau communal, remaniement d'une partie de la végétation du cimetière dans un esprit plus fonctionnel, ...

Hors columbarium, il existe trois types de concessions : pleine terre, pleine terre avec longrine et caveaux. Certaines familles ont eu la désagréable surprise de voir leur monument prendre du devers au fil des ans. Cela est souvent dû à un mauvais conseil de départ sur la sélection de la concession, monument trop lourd par rapport au type de concession choisi.



Nous déplorons encore, malheureusement, quelques concessions mal entretenues ! Je vous rappelle que l'entretien des monuments ou sépultures concédées est à la charge du concessionnaire.

Je profite de ces lignes pour vous indiquer que l'accueil mairie et l'adjoint responsable sont à votre disposition pour vous informer ou vous conseiller sur l'état de votre concession ou pour toute question sur les attributions de concession.

COMMISSION DES FINANCES COMPTE ADMINISTRATIF 2005

SECTION DE FONCTIONNEMENT 142 551 €

Charges des services		Produits des services	
Charges à caractère général	365 421 €	Produits des services	20 100 €
Charges de personnel	232 450 €	Impôts et taxes	443 191 €
Autres charges de gestion courante	153 422 €	Dotations et subventions	183 699 €
		Autres produits de gestion courante	26 200 €
Total dépenses des services	751 294 €	Total produit des services	673 190 €

Résultat courant -78 104 €

Charges financières	37 065 €	Produits financiers	0 €
---------------------	----------	---------------------	-----

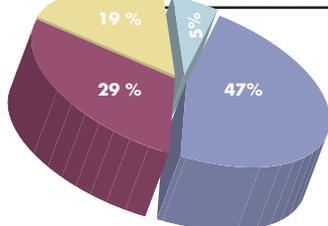
Résultat financier -37 065 €

Charges exceptionnelles	770 865 €	Produits exceptionnels	762 245 €
-------------------------	-----------	------------------------	-----------

Résultat exceptionnel -8 620 €

Total dépenses fonctionnement	1 559 224 €	Total recettes fonctionnement	1 435 435 €
--------------------------------------	--------------------	--------------------------------------	--------------------

Solde Fonctionnement année N -1 0 € Solde Fonctionnement année N -1 266 340 €

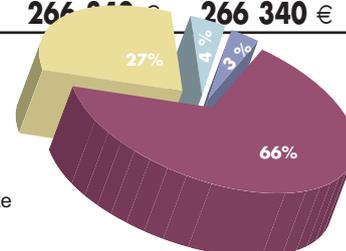


Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

Recettes de fonctionnement

- Produit des services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion courante



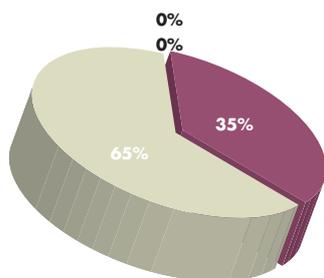
SECTION INVESTISSEMENT 755 696 €

Dépenses financières Ressources propres externes

Rembt subv. + Dotations	1 600 €	Dot. et fonds propres	35 080 €
Rembt d'emprunts	345 383 €	Subventions	85 336 €
		Emprunts et dettes	0 €
Investissements	638 211 €	Amortissement	0 €
		Autres ressources propres	216 610 €
Total dépenses investissement	985 194 €	Total recettes investissement	337 026 €

Résultat de financement -648 168 €

Solde investissement année N -1 0 € Solde investissement année N -1 763 826 € 763 826 €

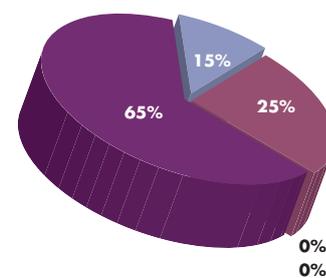


Dépenses d'investissement

- Rembt subv. + dotations
- Rembt d'emprunts
- Investissement
- Solde investissement année N-1

Recettes d'investissement

- Dot. et fonds propres
- Subventions
- Emprunts et dettes
- Amortissement
- Autres ressources propres



Section de fonctionnement 36 700,51 € 240 739,56 F

Section d'investissement 245 227,77 € 1 608 588,72 F

A affecter section investissement 2006 281 928,28 € 1 849 328,29 F

Budget PRIMITIF 2005 (Estimatif)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges des services		Produits des services	
Charges à caractère général	365 421,39 €	Produits des services	20 100,00 €
Charges de personnel et assim.	232 450,00 €	Impôts et taxes	443 191,00 €
Autre ch. de gestion courante	122 033,63 €	Dotations et subventions	183 699,00 €
Charges diverses	31 388,84 €	Autres produits de gestion courante	26 200,00 €
Total dépenses des services	751 293,86 €	Total produits des services	673 190,00 €

Résultat courant -78 103,86 €

Charges financières	37 064,65 €	Produits financiers	0,00 €
---------------------	-------------	---------------------	--------

Résultat financier -37 064,65 €

Charges exceptionnelles	770 865,00 €	Produits exceptionnels	762 245,00 €
-------------------------	--------------	------------------------	--------------

Résultat exceptionnel -8 620,00 €

Total dépenses fonctionnement	1 559 223,51 €	Total recettes fonctionnement	1 435 435,00 €
-------------------------------	----------------	-------------------------------	----------------

Résultat fonctionnement -123 788,51 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses financières		Ressources propres externes	
Rembt subv. + Dotations	1 600,00 €	Dot. et fonds propres	35 080,00 €
Rembt d'emprunts	345 383,28 €	Subventions	85 336,00 €
Dot. Amortissement	600,00 €	Emprunts et dettes	0,00 €
Investissements	638 211,15 €	Autres ressources propres	762 245,00 €

Total dépenses investissement 985 794,43 € **Total recettes investissement** 882 661,00 €

Résultat de financement -103 133,43 €

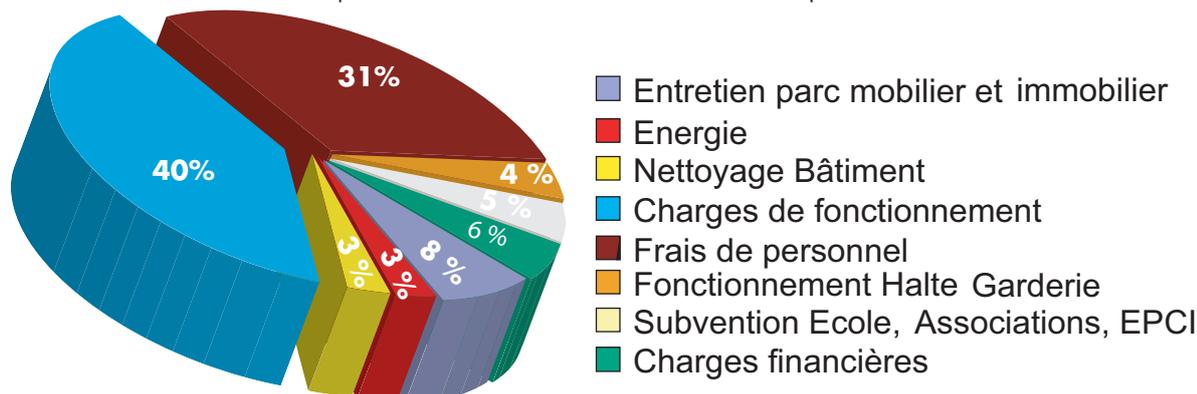
Résultat fonctionnement N -1 0,00 € **124 388,51 €** **124 388,51 €**

Solde investissement N -1 0,00 € **117 533,43 €** **117 533,43 €**

Résultat global 2 545 017,94 € 2 560 017,94 € 15 000,00 €

RÉPARTITION DES CHARGES COURANTES DE LA COMMUNE

Pour 100 euros dépensés en fonctionnement, la commune les répartit de la manière suivante :



C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE

Composition du C.C.A.S.:

Présidente: Rita SPITERI, Maire

**Membres élus: Mmes CHANFRAY et MOURET ;
MM. MOUSSET et RODRIGUEZ**

**Membres extérieurs: Mmes DUMAS, SAUZAY, MERLE,
M. Jacques GIROUX**

En 2006 les membres du C.C.A.S se sont réunis et ont pris connaissance de deux dossiers concernant des demandes d'aide au loyer. Une aide a été apportée sous forme de don et de prêts sans intérêt.

Les comptes administratifs 2005, le compte de gestion 2005 et le budget primitif 2006 ont été adoptés.

Mouvement Pact Arim pour l'amélioration de l'habitat: convention de subvention

Le PACT a pour but de maintenir les personnes âgées et les personnes handicapées à domicile en effectuant des travaux pour améliorer ou adapter leur habitat.

Les frais engagés sont pris en charge par l'association, le Conseil Général et les communes.

La participation de la commune est de 200€ par dossier et est plafonnée à un nombre de 3 demandes maximum par an.

AUTRES ACTIONS FINANCÉES PAR LE C.C.A.S

- Déjeuner offert par le CCAS au restaurant le 9 juin 2006 (38 personnes présentes)
- Goûter de Noël le 14 décembre 2006 à la salle Jean Chambon (une cinquantaine de personnes présentes)
- 76 personnes de plus de 70 ans ont reçu un colis de Noël :
- 13 hommes seuls ont reçu un magnum de beaujolais
- 31 femmes seules ont reçu une corbeille gourmande
- 16 couples ont reçu une corbeille gourmande « géante »

Bienvenue dans la grande famille des « cheveux blancs » aux personnes nées en 1937!

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2006

Dépenses :		Recettes :	
budgetisé :	5800.01 €	budgetisé :	5800.01€
réalisé :	2056.14 €	réalisé :	4229.00 €
disponible :	3743.87€	disponible :	1571.01€

A reporter au budget 2007 un excédent de : 2172.86 €





Association Intercommunale d'aide à domicile



Les réalisations en 2006

La volonté de l'association de mettre l'accent sur la formation de son personnel en vue de proposer un service d'auxiliaire de vie s'est vue confortée dans son choix. En effet, aujourd'hui notre offre de service est adaptée au besoin de la population vieillissante, et le nombre de bénéficiaires a encore augmenté en 2006. En quelques chiffres, 28 000 heures de travail à domicile ont été

réalisées chez 300 usagers, par 30 intervenants à domicile: aide à domicile, assistante de vie et auxiliaire de vie.

La nouveauté cette année, le service de livraison de repas s'est ouvert sur d'autres communes, et aujourd'hui nous livrons les repas sur Fontaines Saint Martin, Cailloux sur Fontaines, Collonges au Mont-d'Or et Fontaines-sur-Saône. Nous avons livré 9 000 repas environ pour plus de 50 personnes.

Rappel de notre vocation

Nous apportons :

- une aide et un soutien à domicile dans les actes de vie courante (ménage, courses, compagnie, préparation des repas...)
- une aide à la personne pour les actes tels que la toilette, la prise des repas, les levers, les couchers.

Nous proposons un service prestataire et un service mandataire, et de par nos conventions avec les caisses de retraite, une partie du coût horaire peut être prise en charge.

Sachez également que tous les frais engagés peuvent donner droit à des déductions fiscales (jusqu'à 50% des sommes dépensées).

Nous acceptons les règlements par les C.E.S.U. pré financés donnés par les caisses de retraite ou les employeurs.

Nos gages de qualité : nous sommes aujourd'hui référencés sous l'enseigne France Domicile, et appartenons au réseau UNA, le premier réseau national de l'aide à domicile. ■

Pour toute demande, vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 78 22 79 17, par mail à aiad69@wanadoo.fr, ou vous présenter au bureau 54 rue Gambetta 69270 Fontaines sur Saône ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14 heures à 17h30, sauf les mercredis après-midi. Fax : 04 78 22 27 84



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

F.N.A.T.H.

L'association
des accidentés de la vie

Sections de
RILLIEUX - SATHONAY - FONTAINES

LA FNATH EST VOTRE VOIX
SI VOUS ÊTES VICTIME

- De l'amiante - d'un handicap - d'un accident de la route.
- D'une longue maladie (affection de longue durée).
- D'un accident de droit commun (agression).
- D'un accident du travail ou d'un accident de trajet.
- D'une maladie professionnelle d'une maladie suite à harcèlement.
- De harcèlement.

DANS VOTRE INTÉRÊT,
NE RESTEZ PAS ISOLÉ
ET IGNORANT DE VOS DROITS

Vous rencontrez des difficultés administratives auprès de :

La COTOREP

La Sécurité Sociale

La Caisse de Retraite

La prévoyance : accident, invalidité, décès.

La Caisse d'Allocations Familiales.

Les assurances.

L'ASEDIC.

Depuis 1921, dans une action collective de représentation avec ses 85 groupements départementaux et ses 1650 sections locales animés par ses militants bénévoles appuyés par des collaborateurs salariés compétents, Notre association vous renseigne, vous conseille, vous défend.

VENEZ NOUS REJOINDRE

RILLIEUX-LA-PAPE

le 1^{er} et le 3^{ème} lundi de chaque mois
de 17 h à 19 h
local derrière l'ancienne mairie
Place de Verdun

FONTAINES SUR SAONE

le 3^{ème} mardi de chaque mois
de 18 h 30 à 19 h 30
Maison des Sociétés 34 rue Pierre Carbon

SATHONAY CAMP

le dernier mercredi de chaque mois
de 18 h à 19 h
Salle des Associations
Avenue Castellane.

Téléphone : 04 78 60 72 91

MAISON DU DEPARTEMENT DU RHONE

MDR de Fontaines-sur-Saône

54, rue Gambetta

69270 Fontaines-sur-Saône

Tél: 04 78 22 29 16

Horaires d'ouverture:

du Lundi au Jeudi:

de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h

Le Vendredi: de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 16h45

La Maison du Rhône est une antenne du Conseil Général qui assure différentes fonctions médico sociales:

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Elle assure des actions de prévention dans le domaine de la santé publique auprès des familles, des femmes enceintes et des enfants jusqu'à 6 ans.

Elle gère également les assistantes maternelles : elle s'occupe de la délivrance de leur agrément et de leur suivi.

LES SERVICES SOCIAUX

Trois assistantes sociales de polyvalence assurent des actions de prévention, d'accompagnement et de suivi social auprès de toute population en difficulté.

- Elles informent, orientent et traitent les situations par des entretiens avec les usagers en permanences ou à domicile.
- Elles sont chargées également de la prévention et de la protection de l'enfance.
- Elles appliquent la politique du Département concernant les personnes âgées, les personnes handicapées.....

A partir du 01/01/2007 les assistantes sociales seront amenées à accueillir indistinctement les personnes des communes de Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Couzon au Mont d'Or, Rochetaillée, Saint Romain au Mont d'Or et Cailloux sur Fontaines. ■

la restauration de vos enfants, c'est notre métier!

RESTAURATION POUR COLLECTIVITÉS

"une entreprise à taille humaine"

normes européennes
respect des normes
bactériologiques
produits frais
restauration traditionnelle

Z.A. Lavy - 01570 Manziat - Tél. 03 85 23 99 23 - Fax 03 85 30 16 30

Jérôme Lardet

Pâtissier - Chocolatier - Glacier

10, rue Pierre-Carbon - 69270 Fontaines-sur-Saône

Tél. 04 78 22 36 95



LA MISSION LOCALE PLATEAU NORD VAL DE SAONE

Nouveau Site INTERNET: www.mlpnvs.org

Président: Jacky DARNE

Directeur: Rachid OUKRID

AU SERVICE DES JEUNES

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire, quel que soit leur niveau de qualification. Elle propose une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels et confidentiels.

Elle intervient dans les domaines de:

- L'orientation professionnelle
- La formation
- L'accès à l'emploi
- Mais également sur les thèmes de la santé et vie quotidienne: accès au logement, aux activités culturelles et sportives, à la citoyenneté.

AU SERVICE DES ENTREPRISES

La mission locale est également un partenaire de proximité au service des entreprises.

- Elle peut les informer sur les mesures et dispositifs d'accès à l'emploi.
- Elle peut également les aider dans leur recrutement en particulier par la pré-sélection de candidats et la diffusion de leurs offres.

Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous, contactez:

Le Siège:
20 rue Ampère
Centre commercial Les Marronniers
FONTAINES-SUR-SAONE.
Tél: 04 72 27 45 50

L'antenne du Val de Saône:
4, rue Carnot - NEUVILLE- SUR- SAONE.

N'hésitez pas également à consulter notre site Internet ■



LE RELAIS PETITE ENFANCE "LES P'TITS COPAINS DU VAL DE SAÔNE", GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION ALFA3A, PROPOSE AUX ASSISTANTES MATERNELLES, AUX EMPLOYÉES FAMILIALES ET AUX MÈRES AU FOYER OU EN CONGÉ PARENTAL DE SE RETROUVER LORS DE TEMPS D'ACCUEIL EN PRÉSENCE DES ENFANTS.

CES REGROUPEMENTS ONT LIEU DEUX MERCREDIS MATIN PAR MOIS ENTRE 8H30 ET 11H30, À LA HALTE-GARDERIE, AUTOUR D'ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE JEUX ADAPTÉS AUX TOUT PETITS (LE CALENDRIER EST DISPONIBLE AU RELAIS ET EN MAIRIE).



RELAIS PETITE ENFANCE

Les p'tits copains du Val de Saône - 4, rue Curie - 69250 Neuville

Tél : 04 78 98 28 64

Email : pti.copain@wanadoo.fr

LES MISSIONS DU RELAIS SONT ORIENTÉES

en direction des familles :

- information des parents en recherche d'un mode de garde,
- mise en relation avec des assistantes maternelles en partenariat avec le service de la Protection Maternelle et Infantile,
- renseignements sur les démarches administratives à accomplir, sur la Convention Collective des assistantes maternelles et sur les aides versées par la CAF,



en direction des assistantes maternelles :

- accompagnement et soutien dans l'exercice de leur profession,
- organisation de séances de formation continue (1^{er} secours, groupe de parole, éveil des sens, éveil musical, pédagogie Pikler Loczy...)

en direction des enfants :

- initiation à la vie en groupe,
- activités ludiques (jeux d'éveil et de psychomotricité...)
- animations trimestrielles par des professionnels (ludothécaires, conteurs, marionnettistes, musiciens, chanteurs...)

vers le soutien à la parentalité :

- organisation de soirées débats gratuites ouvertes à tout public sur des thèmes liés à la Petite Enfance (oser dire non à son enfant, l'acquisition de la propreté, la jalousie, le sommeil, la prévention des risques domestiques...).

Pour tout renseignement, contacter
Edith MARAVAL
Responsable du Relais
04 78 98 28 64

JANVIER

26 Assemblée Générale ARCRP

FÉVRIER

10 Soirée crêpes à volonté Bateau Sud Est

MARS

3 Assemblée Générale Amis du village
 11 Visite guidée du village Amis du village
 24 Assemblée générale Amis du Musée

MAI

Mai Challenge Collonges/Couzon/Rochetaillée Tennis club Rochetaillée
 26 et 27 Exposition tableaux R.S.I
 27 Brocante ARCRP

JUIN

juin Tournoi Vétéran Tennis club Rochetaillée
 18-19 Fête au Village Comité des fêtes
 23 Feux de la Saint Jean Amis du village
 24 Journée paëlla Bateau Sud Est
 Fin juin Kermesse de l'école Euro des écoles

JUILLET

13 Feu d'artifice Commune
 13 Retraite aux Flambeaux Comité des fêtes

SEPTEMBRE

septembre Tournoi intervillages double Tennis club Rochetaillée
 Hommes, dames et mixte

OCTOBRE

octobre Cuisine du monde Amis du village
 28 Exposition photos R.S.I
 octobre Championnat vétéran Tennis club Rochetaillée

NOVEMBRE

23 Concert Sainte Catherine A.R.C.R.P
 17,18 Bourse aux jouets Euro des écoles

DÉCEMBRE

9 Vente et dégustation Huîtres Tennis club Rochetaillée
 16 Arbre de Noël Commune et euro des écoles

DELZANNO AUTOMOBILES



RENAULT

vente véhicules
neufs et occasion
réparations toutes marques

Dépannage 7/7 jours
06 13 63 40 59

Mécanique
Carrosserie
Vente véhicules neufs Renault
Vente véhicules occasion

9, rue Berthelot
69270 Fontaines-sur-Saône
Tél. 04 78 22 28 15
Fax : 04 78 22 55 97

L'ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS RENOUELLÉE EN PARTIE ET TOUJOURS DIRIGÉE PAR M. LESCHIERA A ENTAMÉ UNE NOUVELLE ANNÉE AVEC ENTHOUSIASME. LE PROJET POURSUIT SES OBJECTIFS ET INNOVE AUSSI AVEC D'AUTRES SORTIES POUR LES ENFANTS ET LA CRÉATION D'UNE BCD (BIBLIOTHÈQUE CENTRE-DOCUMENTAIRE)

En 2006/07, l'école publique de Rochetaillée-sur-Saône fonctionnera avec 5 classes (comme l'an passé). Les 107 élèves sont répartis dans les classes de la façon suivante :

CLASSES ET EFFECTIF

- Mme FABRE

Petite section : 11 élèves - Moyenne section : 10 élèves

- Mme PITTET :

Moyenne section : 6 élèves - Grande section : 17 élèves

- M. CHEVALLIER

CP : 10 élèves

CE2 : 9 élèves

- Mme MERCIER-JOINT

CE1 : 19 élèves

- M. LESCHIERA (Directeur)

CM1 : 18 élèves

CM2 : 7 élèves

M. Leschiera déchargé le jeudi confiera sa classe à Mme Rizzi. Pour les parents et autres partenaires de l'école, c'est donc ce jour-là qu'il sera le plus disponible.

Autre enseignant :

Mme ROSINSKI : Intervenante en Education physique et sportive

ATSEM : Mmes Poulard Catherine et Habbachi Chaddia, auront à cœur d'aider les institutrices de maternelles et de les assister dans un rôle d'aide à la vie quotidienne des plus petits.

PEDAGOGIE

- Projet d'école pour 2004-2008

Les grands axes du projet sont : le langage, la citoyenneté et la démarche scientifique.

Intitulé du projet : « Etre actif dans le débat, s'exprimer correctement, savoir se justifier »

ACTIONS SPÉCIFIQUES

Chaque année les enseignants mènent une action spécifique, liée au projet d'école. C'est ainsi que les années précédentes, ont été mis en place un projet « cinéma » et différents ateliers sur la maîtrise de la langue.

D'autres actions spécifiques seront mises en place cette année comme la mise en place d'une salle dédiée aux sciences (prévue l'an passé mais reportée à cette année pour des raisons de mobilier).

Dans la mesure du possible, des sorties scolaires en rapport avec les apprentissages et en lien avec les thèmes du Projet d'école, seront organisées.

INFORMATIQUE

A la fin du cycle 3 (avant d'aller au collège), les élèves doivent être capables d'effectuer certaines tâches avec un ordinateur. Ils doivent passer un brevet informatique et Internet (BII) regroupant l'ensemble des compétences à acquérir dans ce domaine à l'école primaire.

Depuis deux ans maintenant, les élèves de l'école se transforment volontiers en journalistes. Cette année encore, nous espérons la parution du « Canard Rochetaillard », le journal de l'école. Nous demandons aux parents de réserver le meilleur accueil possible aux journalistes.

- Langues vivantes

Les élèves du cycle III (CE2/CM1/CM2) bénéficieront de cours d'enseignement d'anglais à raison de 1h30 par semaine conformément aux textes officiels. L'école n'ayant plus d'intervenant extérieur, ce sont les enseignants Mme Mercier-Joint et M. Leschiera qui sensibiliseront les élèves à cette langue vivante.

- Piscine du Loup pendu

Cette année, les classes de CP/CE2 (M. Chevallier) et CE1 (Mme Mercier-Joint) auront 15 séances de piscine à Rillieux-la-Pape (du 18/09/2006 au 29/01/2007) le lundi de 15h à 16h.

- Elèves en difficulté

L'école a le souci de suivre les élèves en difficulté et de leur permettre de progresser. De nombreuses actions peuvent être entreprises (remédiation en petits groupes, tutorat, activités valorisantes...).



De gauche à droite :
Chadia - Catherine - Laurence

E A N - R A I N E

De plus l'élève en difficulté pourra, après accord des parents, être suivi par un membre du RASED (réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté) en classe d'adaptation. Enfin, une psychologue scolaire peut aider à comprendre les difficultés d'un élève et conseiller ses parents

BCD (Bibliothèque Centre Documentaire)

Il existe à présent une BCD dans l'école. Le classement des différents supports n'est pas encore tout à fait terminé mais les élèves peuvent d'ores et déjà y emprunter des ouvrages. Nous nous rendons également régulièrement à la bibliothèque municipale. Nous y sommes accueillis par Mme Ursini qui nous offre une collaboration efficace.

CONSEIL D'ENFANTS

Des délégués ont été élus dans chaque classe en début d'année et représentent les autres élèves au sein de réunions régulières

Ce conseil a pour but de lancer des idées, d'en discuter et de mettre en place (dans la mesure du possible), des actions pour améliorer "la vie de l'école".

Ce dispositif incite les enfants à une prise en charge de la citoyenneté et les pousse à se conduire en responsable. La tâche qui leur incombe n'est pas négligeable et les délégués, une fois élus, prennent en général leur mission très à cœur !

Délégués enfants	Classes	Délégués enfants	Classes
DUJARDIN Gaspard	CM2	CUP Myriam	CE1
GHERARDI Laura	CM2	MEGE Valentin	CE1
ROUYER Chloé	CE2	ROUYER Adèle	CP

PERISCOLAIRE

- Etude et Garderie

Une étude est ouverte aux élèves de l'élémentaire de 16h30 à 18h
Un service de garderie est proposé aux familles (pour tous les élèves), le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

- Restaurant scolaire (encadré par Mmes Poulard, Figuerora et Habbachi)

Inscription à la cantine auprès de Mme Poulard de 11h à 11h30 et de 16h30 à 17h



ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Les parents d'élèves se sont regroupés au sein d'une association : l'Euro des écoles qui participe au fonctionnement de l'école : organisation des différentes manifestations et activités liées à l'école, financement des sorties, aide à l'organisation de la fête de fin d'année, participation au financement du projet d'école

LE COMITE DES PARENTS (CPE)

Il siège au conseil d'école. Il est élu en début d'année scolaire par l'ensemble des parents de l'école qu'il est ensuite chargé de représenter.

Délégués parents	Classes
MADDALENA Julie	CE1/MS
SA Fernande	CE1/CM2
GHERARDI Chantal	CE2/CM2
DARBONVILLE Maryse	CE2
JOSSERAND Rachel	CE1/PS

Ecole Primaire

Mr. FRAYDIER

Mme ROSYNSKY (enseigne aussi en maternelle)

Mme MERCIER- JOINT

Mr. CHEVALIER

Mr. LESCHIERA

ECOLE MATERNELLE

Mme DUVAL

Mme PITTET

Mme FABRE

Mme POULARD

Mme HABBACHI

RÉTROSPECTIVE 2006

L'ANNÉE 2006 A DÉBUTÉ AVEC UNE MAUVAISE NOUVELLE : L'AGRANDISSEMENT TANT ATTENDU PAR TOUS N'A PAS PU SE RÉALISER POUR SEPTEMBRE 2006 COMME PRÉVU.

MAIS NOUS GARDONS ESPOIR CAR CE PROJET DEVRAIT SE RÉALISER EN 2007. LA STRUCTURE RÉPONDRAIT ALORS AUX BESOINS DES DEMANDES DE GARDE DES PETITS ROCHETAILLARDS ET FLORENTINS.

PASSÉ CETTE DÉCEPTION, LE COURS DES CHOSSES A REPRIS, RYTHMÉ PAR LES SAISONS, LES ÉVÉNEMENTS TELS QUE LE CARNAVAL, HALLOWEEN, LES FÊTES D'ÉTÉ ET DE NOËL, LES ANNIVERSAIRES DES UNS ET DES AUTRES...AUTANT DE POINTS DE REPÈRES NÉCESSAIRES AUX ENFANTS POUR GRANDIR SÈREINEMENT.

LES EFFECTIFS 2006

Durant l'année 2006, 60 enfants différents (dont 16 scolaires) ont fréquenté la halte-garderie. 5 petits nouveaux sont arrivés de janvier à juin, des bébés pour la plupart. En septembre 12 « grands » ont rejoint les bancs de l'école (5 à Rochetaillée, 4 à Fleurieu et 3 à l'extérieur), permettant à 13 nouveaux enfants d'intégrer la structure.

FONCTIONNEMENT

La garderie est ouverte les : LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI DE 8h à 18h.
12 enfants sont accueillis par demi-journées (de 8h à 11h30 et de 13h30 à 18h)
et 10 durant les temps de repas (11h30 à 13h30).

Coordonnées : Enfance-Eveil
80, rue du Musée à Rochetaillée
Tél: 04.78.22.62.84

Inscription sur rendez-vous auprès de Magali CANTAT



CREPERIE - SALADERIE - CAFE

Le Panier Breton Ker Guyvette



04 78 22 00 84



Venez déguster dans votre restaurant
des galettes au sarrasin
ainsi que des crêpes desserts fabriquées à la demande
à base de pâte artisanale.
A midi, en plus des crêpes et galettes
nous proposons une formule express
comprenant une bavette ou un steak avec frites et salade.



Mardi, Mercredi : midi
Jeudi, Vendredi :
midi et le soir à partir de 19 h
Samedi, Dimanche :
soir à partir de 19 h

17, rue Pierre Bouvier - 69270 Fontaines-sur-Saône
Tél : 04 78 22 00 84
Mail : info@panier-breton.fr
Réservation : resa@panier-breton.fr
Web site : www.panier-breton.fr

GRADIVA

FINAS MOTOCULTURE

Votre spécialiste en vente et réparation
de matériels de motoculture de plaisance,
groupes électrogènes

pour particuliers et professionnels.



265, rue des Écoles - 69730 GENAY - Tél. 04 78 91 36 40
Email : mfinas@wanadoo.fr - Website : www.motoculture-finass.com

Agence Immobilière de Fontaines-Saint-Martin

Thierry
Coudereffe



Pierre
Chouéry

www.agence-imd.com

TRANSACTIONS SUR TOUS BIENS IMMOBILIERS
ETUDE DE PATRIMOINE ET EVALUATIONS

15, place du 8-Mai-1945 - 69270 Fontaines-St-Martin
Tél. 04 72 27 88 44

GRADIVA

maison fondée en 1922

Bâtiment
Ameublement
Funéraire
**Marbrerie
FAGUET**
04 78 91 33 53

25, av. Simon-Rousseau
69270
Fontaines-sur-Saône

27, avenue Wissel
69250
Neuville-sur-Saône

GRADIVA

CONSTRUCTION BATIMENT RENOVATION

CBR



Manuel RODRIGUES

Port : 06 60 17 16 82 - cbr69@wanadoo.fr
31, Chemin de l'Ecully - 69660 Collonges-au-Mont-d'Or
Fax 04 78 22 56 33

04 78 91 37 84

ÉLAGAGE PARC & JARDINS
ABATTAGE ARROSAGE
CRÉATION AUTOMATIQUE
ENTRETIEN PAVAGE

EURL
**LES JARDINS
Nouveaux**

ZA du Bleu Guimet • 69250 Fleurieu-sur-Saône • Fax : 04 78 91 24 34

06 13 50 42 34

GRADIVA

chauffage - climatisation - maintenance et travaux

THIERRY COROUGE

TC THERMIC

CERTIFIÉE QUALISOL



spécialiste fioul et gaz

JOURS EN PÉRIODE DE CHAUFFAGE

ZA DU BLEU GUIMET - 69250 FLEURIEU-SUR-SAÔNE
Tél/Fax : 04 72 07 95 38 - Portable : 06 70 04 23 22
mail : tc.thermic@laposte.net

GRADIVA

A.A.V.R ASSOCIATION DES AMIS DU VILLAGE DE ROCHETAILLÉE



ACTIVITÉS 2006

- **4 mars**: Assemblée Générale
- **12 mars**: tour pédestre du village. De nouveaux habitants ont découvert les ruelles anciennes et les nouveaux quartiers.
- **24 juin**: les feux de la Saint Jean réunirent une soixantaine de personnes, adultes et enfants. Ces derniers avaient participé au traditionnel jeu de piste menant au feu dont la braise assure la cuisson des victuailles apportées par les participants.

Le non moins traditionnel apéro-vin blanc eut, lui aussi, son franc succès. Chaud moment de convivialité et d'amitié, apprécié chaque année.

Rochetaillards, surveillez bien la date de notre prochaine Assemblée générale (3 mars) et venez nombreux pour participer à la constitution de la mémoire du village et aux activités 2007.

Bonheur et Joie à tous pour cette nouvelle année.



ARCRP

ASSOCIATION ROCHETAILLARDE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE

L'ASSOCIATION ROCHETAILLARDE DE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE (ARCRP) CONCENTRE PRINCIPALEMENT SON ACTIVITÉ SUR LES TRAVAUX À ENTREPRENDRE POUR LA RESTAURATION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE.

Un dossier exposant ces travaux a été présenté à la commune, qui les a pris en compte dans les budgets des années à venir.

Les actions de notre association par rapport à ce projet concernant l'église sont multiples :

TRAVAUX

- établissement du dossier de travaux et suivi du dossier auprès de la mairie et d'autres administrations.
- le vitrail du chœur a pu être restauré grâce au financement de notre association.

ANIMATION

- édition d'un dépliant descriptif au sujet de l'église.
- organisation du concert annuel de chorale de la Sainte-Catherine

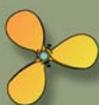
FINANCES

- mise en œuvre d'activités diverses et notamment de la brocante annuelle dans le centre du village, permettant de financer une partie des travaux.

La XIII^{ème} brocante/vidé-grenier de Rochetaillée, qui bénéficie d'une très bonne renommée, a eu lieu le dimanche 21 mai 2006. Cette année encore, de nombreux exposants ont été fidèles à ce rendez-vous annuel. Un grand merci à tous ceux qui de loin ou de près ont participé à ce nouveau succès. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2007 avec une nouvelle édition qui est prévue le dimanche 27 mai. Retenez la date !

Un autre rendez-vous fort sympathique de notre association est le concert de Sainte-Catherine, devenu traditionnel. Chaque année, une chorale est invitée à nous faire écouter à l'église quelques morceaux de son répertoire. Ainsi le 24 novembre 2006, pour le 5^{ème} concert, nous accueillons une chorale de musique gospel « Objectif Gospel » de Villeurbanne sous la direction très animée de Stéphane Valiamé. L'église était pleine, avec plus de 150 personnes enthousiastes et prises dans le rythme grâce au dynamisme de son chef de chœur. Cette soirée fut un grand succès, public et choristes se quittant ravis. A l'année prochaine pour le 6^{ème} concert. L'ARCRP à travers ses activités conviviales espère atteindre ses objectifs en participant activement à la restauration de l'église et ainsi, sensibiliser au patrimoine rochetaillard en général. ■





BATEAU SUD EST

SIÈGE SOCIAL :

Mairie
de Rochetaillée
sur-Saône

50, Quai Pierre-Dupont

Terrain
avec mise à l'eau :
Chemin de la plage



BÂTEAU SUD-EST

POUR APPARTENIR AU CLUB

Pas d'âge requis, pas besoin d'avoir un bateau. C'est un club amical où il fait bon de se rencontrer sur les bords de Saône afin de partager des moments agréables et les passions de chacun d'entre nous.

Deux manifestations sont prévues dans l'année 2007 :

Soirée crêpes à volonté le samedi 10 février 2007 à la salle des fêtes de Rochetaillée à partir de 20h.

Journée paella à volonté au bord de Saône sur notre terrain le dimanche 24 juin 2007 à partir de 12h

Pour toutes les manifestations : réservations obligatoires auprès de Monsieur Peyraud Jean Paul

Tél: 04 78 23 18 35

Renseignements

Monsieur PEYRAUD Jean Paul

24, chemin de l'Épine - 69270 Rochetaillée-sur-Saône

Tél 04 78 23 18 35

Monsieur CATHAUD Pascal

04, bis rue Pierre-Dupont - 69270 Couzon-au-Mont-d'Or

Tél 04 78 22 63 70

BIBLIOTHEQUE

En 2006, la bibliothèque s'est enrichie d'une importante quantité de livres : romans, nouvelles et surtout documentaires pour adultes, tous neufs et récents.

Ceci nous a permis de renouveler en partie nos collections et de proposer ainsi à nos lecteurs des ouvrages nouveaux et attrayants, dans de nombreux domaines.

Nous tâcherons en 2007 de faire porter nos acquisitions essentiellement sur les livres destinés aux enfants, pour équilibrer un peu nos collections.

Dès que nous aurons trouvé un bénévole pour tenir une permanence spéciale, nous serons heureux de mettre Internet à disposition de tous les Rochetaillards.

Nous pensons que ce nouveau service devrait être apprécié et faire augmenter la fréquentation de la bibliothèque et, par ricochet, le prêt de livres. ■

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- mardi de 16 à 18h

- samedi de 11h à 12h

le prix de cotisation est le suivant :

- 3,50 euros par an et par famille.

**Pour tous renseignements,
contacter la bibliothèque
aux heures**

**d'ouverture au
04.78.22.62.81**

(80, rue du Musée)

ou Mme Ursini au 04.78.22.46.66



LE CERCEAU D'OR

Le Cerceau d'Or, association de Rochetaillée sur Saône, compte aujourd'hui 45 membres qui pratiquent la gymnastique rythmique et sportive, cette discipline à mi-chemin entre la danse et la gymnastique a su séduire un grand nombre de jeunes filles.

Le club accueille les filles à partir de 4 ans, elles apprennent à manipuler cerceau, ballon, massues, ruban et corde, évoluent en musique, exercent leur agilité et leur souplesse.

Après une année très riche, la nouvelle saison s'annonce encore plus prometteuse avec la présence de nouvelles recrues de Rochetaillée aussi douées que motivées.



En 2005-2006, les compétitions se sont très bien déroulées.

Cette année l'ouverture d'un cours de gymnastique adulte le jeudi de 20h à 21h à la salle des fêtes est une réussite, les courageux ne sont pas très nombreux mais ils sont ravis de ce cours qui mélange les styles (aérobic, stretching, remise en forme). ■

Voici quelques résultats:

- **L'équipe fédérale: Audrey CRESPO, Claire SAVY, Justine PESENTI, Manon SOQUET, Raphaëlle PERREVE, Lucile ROTIEL et Astrid CHAZAUX** vice-championne de France
- **Amandine SOQUET** privée de finale aux championnats par une erreur informatique est **5^{ème}** du classement général



Pour tous renseignements ou inscriptions : contacter Alexandra 06-60-37-60-87



COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2006 le comité des fêtes a organisé le 18 mars pour la première fois le carnaval avec, en matinée, la vente de brioches et la participation des voitures du musée. L'après midi, à 16 h, le défilé carnavalesque a traversé les rues du village, de nombreux enfants et parents étaient venus déguisés, rejoindre les membres du comité des fêtes ; Monsieur Carnaval fut brûlé sur le terrain communal et tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié dans une guinguette du bord de Saône. Cette journée sera reconduite en 2007.

Le 7 octobre le concert en l'église de Rochetaillée n'a pas obtenu le succès escompté malgré une soirée musicale de haut niveau avec la Diane Bressane et ses 10 sonneurs de trompes et le Quintette de cuivre : ces deux formations ont tenu en haleine le public pendant plus de deux heures.

Le dimanche, la brocante musicale n'a pu avoir lieu faute de participants. Nous renouvelerons cette année ces deux jours réservés à la musique.

Le comité des fêtes se réunit tous les premiers samedis de chaque mois à 10 h dans son local à l'espace Fernand Lacroix. Toute personne désirant nous aider à animer le village sera la bienvenue.

Contact: Michel GANDY Tél. 04 78 08 00 68

ou par email michel.gandy@wanadoo.fr.

Prochaine réunion le samedi 3 février à 10 h



CLUB DES LOISIRS

L'assemblée générale de notre club a reconduit le bureau sans modification sous la houlette de sa présidente Renée Espinosa.

La fête du club du 14 février fut un succès ainsi que le concours de belote du 8 mars : ce concours inter-clubs a réuni 80 doublettes qui se sont disputées avec acharnement la victoire ; belle journée d'amitié avec les villages du Val de Saône.

Qui a dit que le club vieillissait ?

- Avez-vous vu comment ses adhérents ont bien descendu les 720 marches de l'aven d'Ornac, le 18 juillet en pleine canicule ; heureusement l'ascenseur était là pour la remontée !
- En octobre 8 jours de natation en Tunisie, 35 Rochetaillards et Curissois ont ainsi bien profité des bienfaits des bains de mer
- 3 jours en Forêt noire pour visiter les marchés de Noël.
- Une journée de danses mexicaines et le repas de Noël dans le Jura ont clôturé les festivités de l'année 2006.

Malheureusement nous avons eu une grande peine en perdant notre ami et membre du bureau : Barthélémy Bergougnan, pilier du club,

toujours disponible, grand joueur de belote et partenaire dans les concours de notre regretté président, Raymond Espinosa, toutes nos amitiés à son épouse Lucienne et à ses filles.

Tous nos voeux de bonne santé à toutes et tous et bonne année 2007 à tous les Rochetaillards. ■



EURO DES ECOLES



Avant d'envisager l'année scolaire 2006-2007, revenons rapidement sur le bilan de l'année scolaire qui s'est achevée en juin.

A nos manifestations désormais traditionnelles comme la bourse aux jouets dont la notoriété s'étend au-delà du Val de Saône, la tenue de buvettes à l'arbre de Noël et à la Brocante, la kermesse de l'école, nous avons organisé pour la 2^{ème} année le Marché de Noël et la vente de sapins de Noël. Si les sapins se sont bien vendus (mais dont la vente mérite d'être encore mieux connue par le bouche à oreille), le Marché de Noël avec sa vingtaine d'exposants n'a pas rencontré le succès que nous espérons, ce qui nous conduit à abandonner cette manifestation en 2006. En revanche la 1^{ère} tombola de Pâques fut un réel succès ce qui nous permettra au printemps prochain de proposer encore plus de lots formidables. Enfin, **L'EURO DES ECOLES** a participé le samedi matin, en alternance avec les autres associations, à la tenue de la buvette du marché, contribuant ainsi à l'animation et à la convivialité de cet événement.

L'ensemble de ces manifestations a produit une contribution importante au financement des projets de l'équipe enseignante, de l'ordre de 2460 €, en progression régulière chaque année : conférencier Monde et Nature, transport et entrées pour le Musée Gadagne, spectacle La Fête des Doigts, transports pour le cinéma, le Musée des Frères Lumières, l'Aquarium, le Musée des Automates, goûter de Carnaval, location du château de la kermesse...

Pour l'année scolaire 2006-2007, nous avons la volonté d'apporter encore davantage de moyens à la réalisation des nombreux projets dont l'équipe enseignante souhaite faire bénéficier nos enfants.

Pour ce faire, ont été planifiées avant Noël, la Bourse aux Jouets et Puériculture, plus tôt cette année, (les 21 et 22 octobre 2006), la vente de Sapins de Noël (début décembre), la buvette de l'Arbre de Noël et un goûter de Noël pour les enfants.

Cette année encore, nous comptons sur chacun pour que notre association, en participant à la concrétisation des projets de l'équipe pédagogique, puisse continuer à œuvrer à l'enrichissement et à l'épanouissement de nos enfants.

Le Président de l'eu-ro des Ecoles Michel Mathonnat
04 78 22 79 93. ■

LA PAROISSE SAINT-ROCH EN VAL-DE-SAÔNE

CAILLOUX – COLLONGES-AU-MONT-D'OR

COUZON-AU-MONT-D'OR - FONTAINES-SAINT-MARTIN

FONTAINES-SUR-SAÔNE - ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE

SATHONAY VILLAGE – SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR.

Notre thème pastoral de cette année s'intitule « Rejoindre chacun pour vivre et annoncer l'Évangile ». Après une année passée sur l'évangélisation pour donner à toute la paroisse l'élan de l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, nous insistons particulièrement cette année sur la proximité.

Par ce thème, nous nous inscrivons dans la dynamique de notre diocèse de Lyon qui a mis en place les paroisses nouvelles dans le Rhône-Vert.

Une première phase a consisté à regrouper les clochers pour faire naître une grande paroisse (nos huit clochers forment la paroisse de Saint Roch en Val de Saône).

Ce premier temps a connu une concentration des énergies disponibles pour organiser les grands services paroissiaux sur l'ensemble du Val de Saône.

La deuxième phase aujourd'hui se préoccupe de la proximité. Notre grande paroisse désire vraiment se faire proche de tous les habitants du Val de Saône, qu'ils soient eux-mêmes proches ou non de l'Église.

Nous croyons que faire l'Église, c'est être attentif à tous, notamment aux personnes seules ou démunies.

Ce désir de créer des liens fraternels se concrétise par la création d'une « équipe relais de proximité » dans chacun des clochers.



Sur Rochetaillée, une première rencontre va avoir lieu. Les chrétiens de notre commune commencent à s'organiser pour faire vivre et rendre visible l'Église au plus près des habitants.

C'est un fort appel de l'Évangile de Jésus-Christ que de se faire le prochain de ceux qui nous entourent.

Une équipe municipale a le souci de la qualité des liens humains entre les habitants.

Nous sommes heureux de travailler avec elle en ce sens, chacun selon sa mission. ■

ASSOCIATION ROCHETAILLÉE SPORTS LOISIRS

LE CLUB RSL CONSTATE CETTE ANNÉE UNE LÉGÈRE RÉGRESSION DES INSCRIPTIONS « ENFANTS », ALORS QUE LES SÉANCES RÉSERVÉES AUX ADULTES REGROUPENT UN NOMBRE CONSTANT DE PARTICIPANTS , QUI FAIT QUE L'EFFECTIF ACTUEL AVOISINE LA CINQUANTAINE D'ADHÉRENTS.

Compte tenu des excellentes conditions de travail qu'offrent les nouveaux locaux, on ne peut que regretter que les néophytes ou les jeunes talents soient si peu nombreux à se manifester parmi la population rochetaillearde.

Pour ceux qui hésiteraient, qu'ils sachent que les portes de l'atelier au dernier étage de l'Espace Fernand Lacroix leur sont ouvertes les mercredis après-midi pour « regarder vivre » l'activité et faire connaissance avec l'animatrice Annie Sanchez dont la gentillesse et la disponibilité sont très appréciées des jeunes « artistes ».

Le Bureau, les élèves, les « seniors », tous apprécient le cadre, les locaux, l'équipement mis à leur disposition lors du regroupement des différentes associations dans les pièces de l'ancien presbytère.

Sans renier l'installation précédente chacun apprécie la lumière, la quiétude, le côté « intimiste » des nouveaux locaux. Pour des peintres, un atelier « sous les toits » ne manque ni d'allure ni de poésie!

Comme chaque année, les travaux donneront lieu à deux expositions. Les 26 et 27 mai, afin de profiter de l'animation que constitue la « braderie » communale, les peintures et aquarelles seront exposées salle Chambon...dans le but, cela s'entend de susciter des vocations.

L'exposition photos de Christian Guénard est pour sa part fixée au 28 octobre dans le même local. ■

**CHRISTIAN
GUENARD**
PHOTOGRAPHIE ADULTES
VENDREDI SOIR



**ARMELLE
BAUDRIER**
ENCADREMENT
ET CARTONNAGE :
SAMEDI MATIN

Le bureau
Présidente :
Liliane CASSAT

Secrétaire :
Dominique GARCIA

Trésorière :
Monique LOIR



**ANNIE
SANCHEZ**
DESSIN ENFANTS :
MERCREDI
AQUARELLE ADULTES :
LUNDI APRÈS-MIDI
DESSIN + AQUARELLE :
VENDREDI APRÈS-MIDI



L'ASSOCIATION ROCKTAYÉ

VOUS SALUE

Que de Souvenirs

ROCKTAYE a fêté ses 10 ans en 2006 et vous remercie d'être venus nombreux, pour faire vivre la musique au sein de notre commune. Nous vous souhaitons un avenir musical très riche.

Nous ne composerons plus musicalement pour vos soirées, mais nous espérons que vous saurez en improviser de nouvelles, soit à Rochetaillée soit dans d'autres villages....

Nous voulons remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus pendant ces 10 ans :

Nos partenaires, J.M.G. Ramonage, Mme et M. RIBEYRE, tous les musiciens et tous nos amis.

Vous souhaitant une continuation mélodieuse, veuillez croire cher public, en nos salutations musicales. ■



FUN YAK - AQUAMAR - SUZUKI - TOHATSU - SELVA

accastillages
manutentions
réparations
parkings
ventes
neuf et occasion



Port de Plaisance

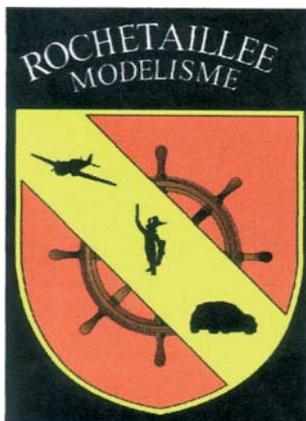


d'Albigny-sur-Saône

Portable :
06 11 95 66 23

Atelier :
04 78 91 70 35

41, avenue Henri-Barbusse
69250 Albigny-sur-Saône
Tél./Fax 04 72 08 83 97
albigny-bateaux@wanadoo.fr
www.albigny-bateaux.fr



ROCHETAILLÉE MODÉLISME

ATELIER :
70, rue du Musée

COURRIER :
85, rue du Musée

**69270
ROCHETAILLÉE-SUR-SAONE**

Le club Rochetaillee Modélisme est une petite famille où les gens viennent

rencontrer des amis. La vie du Club c'est : rencontrer d'autres Clubs afin de partager notre passion.

Nous avons tout au long de l'année 2006 participé à de nombreuses manifestations aussi bien - en statique : FRANCLANS en Haute Savoie, CORBELIN en Isère, LA PLAGNE, LA TOUSSUIRE, TOUSSIEUX dans l'Ain et au DEUXIEME REGIONAL DU MODELISME à NEUVILLE SUR SAONE..

- ou en navigant : à CHASSELAY, à BOURGOIN dont une fois en nocturne, à BELLEVILLE, au lac de PALLADRU, à BLY.

Cette année notre club s'est développé puisque nous avons actuellement 10 jeunes entre 10 et 14 ans qui construisent des bateaux.

Au total, le club est composé de 43 membres, toutes disciplines confondues : bateaux radio commandés ou statiques, wargames militaires 39/45, figurines, dioramas.

Si un jour cela vous dit, poussez la porte de l'atelier au 70 rue du Musée à côté de la bibliothèque et venez rencontrer une équipe dynamique qui vous fera partager ses passions.

Le Club est ouvert tous les samedis de 14 heures à 18 heures ou prenez rendez-vous avec son président Michel GANDY au **04 78 08 00 68.**

A bientôt. ■

Bureau du Club

Président : Michel Gandy

Vice- Président : Jean Claude Sinnesael

Secrétaire : Philippe Lopez

Trésorière : Catherine Sinnesael

YOGA CLUB

Les séances Yoga ont repris depuis fin septembre :

Le mercredi (hors vacances scolaires) à la salle Jean Chambon

Cette année, 10 nouvelles adhésions sont venues étoffer notre groupe de « fidèles », ce qui nous a permis de créer un 2^{ème} cours et d'intégrer les personnes qui étaient restées en attente l'année précédente.

Nous avons donc proposé les horaires suivants :

- le matin de 9 h à 10 h 15
- le soir de 19 h 15 à 20 h 30

Chacun a pu ainsi choisir son horaire en fonction de son emploi du temps ou de ses préférences.

Rappelons que dans le yoga il n'y a pas d'esprit de compétition ; chacun, à son rythme, apprend à contrôler sa respiration, à assouplir ses muscles, à maîtriser la relaxation, à « mettre en harmonie le corps et l'esprit », sous l'œil vigilant de Catherine, notre professeur, qui nous propose chaque fois un cours différent et une progression soigneusement élaborée.

Certaines postures nous font quelquefois faire une grimace mais l'ambiance reste très détendue.

Grâce à ce 2^{ème} cours, il reste 3 à 4 places disponibles dans le groupe du matin.

Toute personne intéressée peut joindre :

- la présidente
Josette CHARIGNON
04 78 22 78 33

- la secrétaire **Colette CHABERT**
04 78 22 20 34

CLASSES EN 6

Le défilé des classards regroupant les trois communes s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur dans les rues de Saint-Romain-au-Mont d'Or en passant par Couzon-au-Mont-d'Or pour finir à la salle des fêtes de Rochetaillee-sur-Saône ou un banquet clôture cette manifestation. ■



A ROCHETAILLÉE LE TAEKWONDO EST EN PLEIN ESSOR

UN ENTRAÎNEUR HEUREUX

Fer de lance des petits, victorieux de l'open de Rillieux, le jeune MARGNA Rayyân est revenu avec une médaille d'or.

Ce jeune homme âgé de 7 ans possède à son actif dix médailles d'or, deux médailles d'argent et deux médailles de bronze.

Il n'en fallait pas moins pour qu'un déclic se produise :

- à l'open de Feyzin le jeune HAMAILLI Sofiane a obtenu une médaille d'or, VINCENT Léo une médaille d'argent et la jeune ROBELOT Tatiana une médaille de bronze.

Au Critérium régional enfant, Rayyân décroche encore une médaille d'or en saut et une médaille de bronze en combat.

Pour un début d'année, ours, poussins et pupilles ont démontré qu'ils ne faisaient pas de la figuration : respect et chapeau bas.

LE SUSPENSE CONTINUE : À QUAND LA PROCHAINE COMPÉTITION ?

Quant aux adultes juniors, seniors et vétérans, ils sont partis à Grenoble aux championnats de Rhône-Alpes.

Bouffés sans doute par les petits ils sont revenus avec une médaille d'or, deux médailles d'argent et une médaille de bronze :

JANDOT Patrick, champion du Rhône vétéran médaillé d'or, VASSAL Laurent et TESSIER Julien médaillés d'argent et PINTO Lionel médaillé de bronze.

Et l'on n'en reste pas là, puisque dans le même temps à Grenoble, la jeune MARGNA Aline décroche sa ceinture noire première dan, nous la félicitons.

L'entraîneur maître PINTO Fernand 4^{ème} dan a déclaré : « avec un minimum d'investissement personnel quand on veut on peut »

Vous qui n'avez pas peur des compétitions, vous qui n'avez pas peur de relever des challenges rejoignez-nous à Rochetaillée : le taekwondo discipline olympique vous ouvre ses portes.

HORAIRES

Enfants (poussins, pupilles)

LUNDI : 18 H à 19 H

MERCREDI : 16 H 30 à 17 H 30

Adultes (juniors, seniors, vétérans)

LUNDI : 20 H à 21 H 30

MERCREDI : 20 H à 21 H 30

LIEUX D'ENTRAÎNEMENT

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
Salle des fêtes de Rochetaillée	Salle des fêtes de Rochetaillée	Salle d'évolution Bony à Neuville	Salle d'évolution Bony à Neuville
Technique	Technique de combat	Loisirs	Entraînement compétition

Pour tous renseignements, contacter :
Mr PINTO Fernand au : 06-07-43-98-04
Ou Mr MARGNA Jacques au : 06-76-59-14-95



Le Bistro'Fontaine



Restaurant en bord de Saône - face au pont de Fontaines
cuisine du soleil



Repas Affaires
Groupe, Famille
Buffets, Cocktails
Spécialités
Grenouilles
Viandes
Poissons

Patio : 40 personnes
Terrasse : 60 personnes
Espace détente :
jeux de boules à disposition...
Ouvert tous les jours midi et soir sauf le lundi



9, quai J.-Baptiste-Simon - 69270 Fontaines/Saône
 Tél. 04 26 65 40 40 - Fax : 04 26 65 40 70

TENNIS CLUB DE ROCHETAILLEE

BILAN SPORTIF SAISON 2006

AVRIL 2006

Le challenge de double mixte avec les clubs de Couzon, Collonges et Rochetaillée, s'est déroulé traditionnellement et a connu cette année un vif succès.

MAI 2006

Les championnats interclubs seniors ont vu cette année 4 équipes : 1 équipe féminine et 3 équipes masculines évoluant en séries départementales

L'équipe 1 a joué les barrages : battue par TC VOURLES : 4/2

L'équipe 2 s'est brillamment illustrée en sortant 1^{ère} de sa poule et en atteignant la finale de la 2^{ème} division étant seulement battue à la différence de sets par le TC CHARLY : 3/3. Elle accède en 1^{ère} série.

JUIN 2006

Le tournoi du Val de Saône organisé conjointement avec le TC SATHONAY CAMP a connu une belle réussite tant par le nombre de participants (environ 80) pour les trois tableaux + 35 et + 45 ans Messieurs et + 35 ans chez les Dames.

Chez les + de 35 ans Hommes : victoire de Yves SANDEAU

Chez les Dames de + de 35 ans victoire de Catherine GOYARD BARROIS

Chez les + de 45 ans Hommes victoire de Marc SIMBOLA

OCTOBRE ET NOVEMBRE 2006

Participation aux championnats par équipes vétérans :

Catégorie + de 35 ans Dames : Bravo à ces Dames qui n'ont pas connu la défaite : - Trois matchs nuls et une victoire.

Catégorie + de 35 ans Hommes : Résultats très corrects compte tenu du niveau très élevé des équipes adverses : 2 victoires, 1 match nul et 2 défaites

Catégorie + 45 ans Hommes : résultats équilibrés : 2 victoires, 2 défaites.

Catégorie + 55 ans Hommes : résultats excellents : 5 victoires



BILAN ANIMATION 2006

JUIN 2006

VIDE GRENIER

La tenue d'un stand de dons et d'un stand de vente de gaufres et de crêpes lors de la brocante/ vide grenier organisée par l'ARCRP a encore été une réussite cette année. Ces stands ont tenu toutes leurs promesses en réalisant un joli bénéfice.

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et en plus sous le soleil.

Merci à tous les donateurs et aux bénévoles.

SEPTEMBRE 2006

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année participation plus importante que les années précédentes et quelques inscriptions nouvelles.

OCTOBRE 2006

ASSEMBLEE GENERALE DU TCR

Bonne participation des adhérents avec la présence de M. COMTE 1^{er} adjoint de la commune.

DÉCEMBRE 2006

DEGUSTATION D'HUITRES

Pour la 5^{ème} année le TCR a organisé une vente d'huîtres tant à emporter qu'à déguster sur place.

Pour information il a été consommé lors de cette 5^{ème} édition :

2500 huîtres, 20 kg de crevettes, 30 kg de moules, 20 kg de saumon, 12 kg de bulots et 70 l de vin blanc.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette manifestation soit une réussite et notamment à Jocelyn NADIN qui est à l'origine de cette manifestation. ■



U.M.A.C

UNION DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS

LES ANCIENS COMBATTANTS DE L'U.M.A.C VOUS PARLENT

Cette association fut créée à Lyon le 22 Juin 1916, la déclaration en Préfecture du Rhône précisait les statuts de la fondation de « L'UNION DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE » qui regroupait tous les mutilés et malades réformés définitifs des combats des années 1914, 1915 et 1916, demeurant ou originaire du département du Rhône, et ceux qui viendraient augmenter, hélas, les effectifs dans les mois ou années à venir et jusqu'à l'armistice.

BUT

Venir en aide à tous les combattants pour faire aboutir leurs droits à pension, soutenir les veuves, orphelins et ascendants, faire des colis pour ceux qui se trouvent au front.

La première réunion générale sous la présidence de son premier Président élu (Monsieur BANGE né en 1882) s'est tenue le dimanche 5 novembre 1916 au Palais de la Bourse de Lyon (2^{ème}).

Le 27 janvier 1918 l'assemblée générale se déroule « salle Rameau ». Les sections du département du Rhône sont au nombre de 63. 52 existent encore à ce jour.

Début 1919 le siège s'installe 5 rue Gentil, Lyon 2^{ème}.

Sont créés un service juridique et un service de consultation médico-légal.

C'est au Congrès de LYON que fut fondée en 1918 « L'UNION FEDERALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE » et que fut élaborée la loi des pensions qui sert de base actuellement pour la défense de droits à pension (loi votée le 31 mars 1919 par le Parlement).

A l'armistice, l'U.M.A.C doit s'occuper des combattants démobilisés :

- Question de pécules
- Prime de démobilisation
- Placement et réinsertion dans la vie civile.

En 1930 : acquisition du nouveau siège, 60 rue Victor Hugo, LYON 2^{ème}.

L'U.M.A.C signifie alors « UNION DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE ».

Période 1939-1944 :

De nombreux combattants de 1914-1918



sont rappelés en même temps que leurs fils. 3 septembre 1944 : libération de LYON.

La première Assemblée Générale se tient le 25 mars 1945.

ACTION DE L'UMAC

Il y a actuellement 52 sections de l'U.M.A.C dans le département du Rhône.

L'effectif des adhérents a malheureusement diminué, mais nous pourrions être plus nombreux si tous les combattants des conflits plus récents venaient adhérer et faire valoir leurs droits que, bien souvent, ils ignorent.

Nous ne voulons pas voir disparaître nos associations où il fait bon, en outre, se retrouver entre nous. De façon à apporter aux plus démunis d'entre nous cette aide morale et matérielle dont nombreux des nôtres ont tant besoin.

Remercions les bénévoles qui ne ménagent pas leur temps pour aider les appelés ou engagés dans l'établissement des dossiers à pension, pour reconnaissance des accidents ou maladies contractées pendant la période du service passée sous les drapeaux :

- Reclassement
- Carte du combattant
- Retraite du combattant
- Revalorisation de pension
- Décoration, etc ...

Notre section, la 33^{ème} de l'U.M.A.C est rattachée à l'U.M.A.C du Rhône dont le siège se situe à Lyon 2^{ème}, 19 rue Duhamel. Notre siège se trouve dans l'ancienne mairie de Fontaines-sur-Saône, 54 rue Gambetta.

MEMBRES ACTIFS DU BUREAU

Président-fondateur : Marius CHEVARIN
Président adjoint : Robert CHARDON
Vice-Présidents : Robert CHATENOU, Max GIROUD, Christian DUBUC

Vice-Présidente : Gisèle VIEUX
Secrétaire général : Yves CHATROUILLOUX
Secrétaire adjoint : Georges DUVAL
Trésorier général : Yvan SOUBEYRAN
Trésorier adjoint : René JAY
Porte-drapeau : Martial BOYAT
Porte-drapeau adjoints : J.P LARDET, Abdoulaye KANOUTE.

Une permanence est assurée chaque premier samedi du mois, salle Jean Chambon à Rochetaillée-sur-Saône

et le troisième samedi du mois à la salle des Sociétés, 34 rue Pierre Carbon, 1er étage à Fontaines-sur Saône .

Nos permanences se tiennent toute l'année sauf en juillet et août, de 9h30 à 11h30.

Il faut aussi que nous agissions pour regrouper autour de nous des personnes de bonne volonté désireuses de nous aider à transmettre notre idéal : agir pour le respect des droits et des libertés fondamentales, développer à l'intention de ses membres :

L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITÉ

Cette association, « Les AMIS DE L'UNION FEDERALE POUR LA SOLIDARITE HUMAINE » est nationale et son siège est à PARIS. Son numéro dans le Rhône est le « 22 » et se dénomme les AMIS DE L'UMAC.

Soyez nombreux à contacter le Président de l'UMAC de notre commune.

Actuellement avec l'UNION FEDERALE, nous nous battons pour faire aboutir les revendications des anciens d'Afrique du Nord.

Un projet de loi modifiant les conditions d'attribution de la carte du Combattant a été adopté en Conseil des Ministres » le 26 août 1992.

Nous avons obtenu aussi un fond de solidarité pour les AFN de plus de 57 ans.

Nous attendons la reconnaissance d'une pathologie propre à leur cause pour certaines maladies contractées en AFN et des dispositions nouvelles visant à prendre en compte le temps passé en ALGERIE pour que celui-ci compte dans le calcul des droits à la retraite.

Des mesures spéciales en faveur des Harkis viennent d'être adoptées.

Si vous désirez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. ■

ASI ASSOCIATION SPORTIVE INTER COMMUNALE

L'ASI, le centre de loisirs intercommunal a fonctionné toutes les vacances scolaires, avec comme d'habitude un gros pic sur l'été.

L'année 2006 n'a pas dérogé aux objectifs, puisque ce sont encore plus de 30 activités que les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir sous forme de stages ou d'initiations ponctuelles pendant leur séjour. Tennis, raid aventure, pêche, équitation,... en journée, demi-journée, mini-camps.

Les petites vacances sont conviviales et nous permettent de proposer de nouveaux stages comme sports de combats, ou plus simplement aborder des journées à thème.

En ce qui concerne l'été, les stages multisports alternent le côté sportif et le côté culturel pour la tranche d'âge des 6/10 ans. Pour la tranche d'âge des 11/15 ans, les sorties et activités extérieures sont proposées en journée.

La spéléo a été la nouveauté de l'été puisque celle-ci est venue renforcer l'activité des mini-camps déjà bien remplie par les thèmes de l'eau vive, des sports mécaniques, de l'équitation ou du football.

Chez les 3/6 ans, le centre de St Romain a fonctionné cet été à partir du 10 juillet. Cette tranche d'âge, ainsi que les stages proposés en juillet et août ont bien fonctionné avec des effectifs qui restent identiques aux autres années. La convivialité et la qualité des animations pour les petits se faisant ressentir auprès des enfants et des parents.

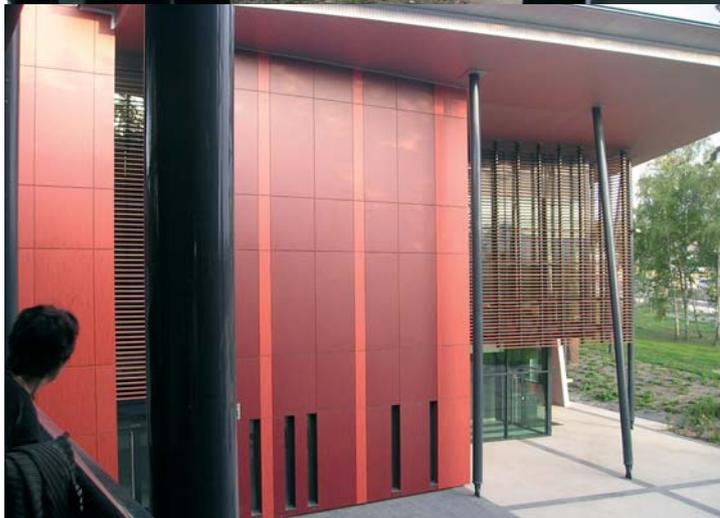
En terme d'effectif, nous avons accueilli pour l'été 867 enfants du Val de Saône dont 36 Rochetaillards et pour l'année environ 1000 enfants. Les enfants reçus ont de 3 à 15 ans et 1/2 est issu de la tranche d'âge des 3/6 ans.

Les vacances de février sont en cours d'élaboration mais il est déjà programmé un camp de ski du 17 au 25 février dans le Vercors avec cours de ski, balade en raquettes, piscine en soirée... ■

L'équipe ASI

Nous restons à la disposition des familles pour des renseignements sur les inscriptions au
04 78 22 40 68 ou sur notre site internet :
www.asi.asso.fr





LYCÉE DE NEUVILLE VAL DE SAÔNE

Comme promis, le Lycée de Neuville Val de Saône a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2006. Les délais ont été tenus.

Le gymnase a été opérationnel après les vacances de la Toussaint à cause d'un léger retard lié à des problèmes de sol. Un plateau extérieur vient compléter l'équipement sportif du Lycée.

Les 225 élèves de secondes ont été accueillis dans des locaux spacieux et clairs donnant sur un parc arboré. L'effectif de 800 élèves devrait être atteint en 2008.

Les élus des 14 communes du secteur de recrutement ont été invités par le proviseur à visiter l'établissement et ont été dans l'ensemble séduits par la qualité esthétique et pratique de la réalisation .

L'inauguration officielle devrait avoir lieu en ce début d'année 2007. Nous avons appris de source sûre que le Lycée portera le nom de Rosa Parks*.

Le choix fait par les élèves est une idée originale et humaniste. ■



* « Rosa Parks est devenue célèbre parce que le 1^{er} décembre 1955, à Montgomery (Alabama), elle refusa de céder sa place à un passager blanc dans un bus. Arrêtée par la police, elle se vit infliger une amende et fit appel de ce jugement. Un jeune pasteur noir inconnu Martin Luther King, lança une campagne de protestation. Le 13 novembre 1956, la cour suprême cassa les lois ségrégationnistes dans les bus. »



LIGNE LYON - TREVOUX

Tout le monde parle de l'ouverture éventuelle de la ligne de chemin de fer Lyon Trévoux. Vous avez certainement lu l'édito du Maire de décembre sur le sujet. Depuis, nous avons reçu un courrier du Vice-président du Grand Lyon chargé des transports, qui nous annonce un rendu de l'étude :

- fin février 2007 concernant le mode ferré (rame thermique ou tram-train)
- fin mars 2007 concernant le mode bus
- le débat des élus et des différents partenaires se fera en avril 2007
- mise en service prévue en 2011/2013

Le courrier laisse sous entendre et nous restons très prudents en employant le conditionnel que le projet le plus viable serait le tram-train, avec une fréquence toutes les demi-heures, le parcours durerait 30 minutes, il y aurait 7 à 8 arrêts. Il reste à préciser le chiffrage, le phasage des scénarii la gestion des passages à niveau et l'intégration dans le site.

Dès que nous aurons des informations complémentaires, nous vous les communiquerons dans le Rochetaillée infos.

Urgences médicales – SAMU	15
Pompiers	18
Police secours	17
Centre des grands brûlés	04 78 61 88 88
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Enfance maltraitée	0 800 55 95 97
EDF sécurité dépannage	0 810 333 101
GDF sécurité dépannage	04 78 91 50 60

Services Publics

Préfecture du Rhône	04 72 61 60 60
Trésor public	04 78 22 13 39
Tribunal d'instance	04 72 60 75 75
Tribunal de grande instance	04 72 60 70 12
Communauté urbaine de Lyon	04 78 63 40 40 - après 19h : 04 78 63 47 33

Mairie de Rochetaillée/Saône	04 72 42 92 92 – Fax 04 78 22 70 87
Ecole primaire	04 72 42 02 41
Restaurant d'enfants	04 72 42 91 49
Halte garderie	04 78 22 62 84
Salle des Fêtes	04 72 42 91 46
Sapeurs pompiers	04 78 22 31 12
Gendarmerie	04 78 22 03 02
EDF GDF	0 810 440 440
Compagnie des Eaux	0 810 000 777
France Télécom Lyon 4^{ème}	0 800 101 469
La poste	04 72 42 98 00

Décharges publiques - Déchetteries

RILLIEUX Route de Fontaines:	04 78 97 10 30
NEUVILLE Avenue des Frères Lumière	04 72 08 92 75



DOCUMENTS A CONSERVER

SUIVEZ LE GUIDE POUR SAVOIR COMBIEN DE TEMPS LES GARDER

TOUTE LA VIE

- Les diplômes
- Le contrat de mariage
- Le livret de famille
- Le jugement de divorce
- Le livret militaire
- Les pensions civiles et militaires (et tout document les concernant)
- Tout document relatif à un accident du travail
- Les dossiers médicaux
- Le livret de caisse d'épargne
- Les actes de donation
- Les bulletins de salaire
- Tous les papiers concernant la retraite
- Les nom et adresse du notaire dépositaire de votre testament

PENDANT 10 ANS

- Les souches de chèques et les relevés de comptes bancaires
- Les relevés de CCP
- Tout contrat de construction ou document la concernant
- Les factures de travaux ou de réparations (si ce sont des factures d'artisans, il est préférable de les conserver 30 ans).

PENDANT 5 ANS

- Les baux de location (après avoir quitté le logement)
- Les quittances de loyer
- Les quittances de primes d'assurance
- Les bulletins de paie de vos employés de maison
- Les attestations de versements effectués par la sécurité sociale et les allocations familiales
- Les factures EDF GDF
- Les avertissements du percepteur

PENDANT 4 ANS

- Les preuves de paiement des impôts
- Les copies des renseignements donnés à l'administration des finances

PENDANT 3 ANS

- La redevance télévision

PENDANT 2 ANS

- Le contrat de travail, après sa résiliation
- Les décomptes de la sécurité sociale
- Les factures d'eau

PENDANT 1 AN

- Les talons de mandat et de virement
- Les factures de téléphone
- Les factures de transporteurs
- Les certificats de ramonage

DIVERS

- Les notes d'hôtel et de restaurant : 6 mois
- Les bons de garantie : pendant la durée de la garantie
- Les certificats de travail : jusqu'à la retraite
- Les devis : jusqu'à l'établissement de la facture
- L'état des lieux : jusqu'au remboursement de la caution
- Les factures d'objets de valeur : aussi longtemps que les objets
- Les polices d'assurances : jusqu'à leur résiliation

QUE S'EST-IL PASSÉ À ROCHETAILLÉE EN 2006 ?



Création d'une voie nouvelle



Inauguration de l'Espace Fernand Lacroix



Aménagement du parvis de l'église



Sécurisation du terrain de sport



Anniversaire du marché : 1 an



Début du chantier
Via Sagne :
pose de la première pierre



Aménagement de la place Claudius Peytel

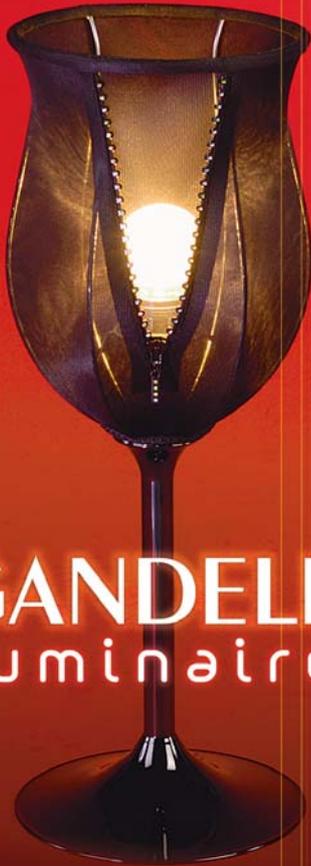


Forum des associations



Réfection du pont du chemin de l'Épine

UNIQUE DANS LA RÉGION !



GANDELIN
luminaires



Rochetaillée sur Saône

restaurant *depuis 1969*
LA GUINGUETTE
chez la Rose

vous propose dans son site naturel



cuisine traditionnelle
glacier - bar
terrace ombragée
et plage en bord de Saône

formules du jour le midi uniquement
du lundi au vendredi - sauf fériés

539, chemin de la Plage - 69270 Rochetaillée-sur-Saône
Tél. 04 78 22 05 26 - Fax 04 78 22 69 93

GRADIVA'S



Audition Conseil
garantit
votre confort
d'audition !

Jean Stanko - Nathalie Girard Chane - Sam
l'assistance technique de l'audition

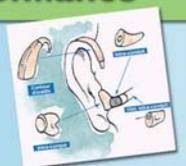


GRADIVA'S

Audition Conseil, des spécialistes de confiance

2 ter, chemin de Crépieux
69300 CALUIRE
04 78 23 28 08
caluire@auditionconseil.fr

15, quai Jean-Moulin
69002 LYON
04 78 37 86 92
lyon2@auditionconseil.fr



6 centres à votre service : Lyon 5^e - Saint-Genis-Laval - Tassin-la-Demi-Lune - Villeurbanne



Nous remercions les annonceurs qui ont rendu possible la publication de ce 25^e numéro.
Nous espérons que les lecteurs réserveront un accueil favorable aux artisans et sociétés qui ont bien voulu aider au financement de ce bulletin.